

APPROCHE ONTOLOGIQUE DE LA VIE HUMAINE

Institut Nazareth et Vigilance-Clonage international, sous la direction du R.P. Azais de Vergeron

Approche ontologique sur l'origine de la vie humaine (Schéma 15)

Proposition pour une production dans l'Eglise Catholique (écrite sous forme de résumé des affirmations à expliciter et référencer).

Sommaire et progression de la Proposition : Thématique : de l'enseignement éthique à l'approche ontologique sur l'origine de la vie humaine :

1- La sponsalité, premier élément du principe ontologique (pour établir le poids ontologique de l'unité sponsale qui prédispose l'intervention créatrice de Dieu).

2- Humanité intégrale, communion des personnes, image et ressemblance de Dieu appelant l'instant et la gratuité de la procréation [but de ces deux chapitres : établir la réalité de l'existence du poids ontologique de l'unité sponsale, comme de la constatation de son support corporel : l'intention procréatrice de la rencontre des chromosomes paternels et maternels, jusque dans le zygote, avant la mise en place de l'unité biologique du nouveau génome] « Au Commencement, Dieu créa l'Homme à Son Image et à Sa Ressemblance ».

Introduction :

Dans le Principe, Dieu créa l'homme à son Image et à sa Ressemblance :

- Rappel de ce thème au Concile (Gaudium & Spes), dans les Discours pontificaux (Pie XII, 1948, 1951, 1958 ; Jean XIII, 1959 ; Paul VI, 20/9/63 et 9/10/68) et Encycliques antérieures (Humani Generis de Pie XII, HV de Paul VI, RH de Jean Paul II) jusqu'à Evangelium Vitae.

- La Nouveauté de l'enseignement de ce texte : il ne se contente plus seulement d'une simple affirmation éthique, il cherche à établir une affirmation ontologique et spéculative solide sinon définitive.

1- L'origine ontologique du côté de l'homme : l'unité sponsale.

1-1 : Paternité et filiation en l'homme s'originent dans la signification sponsale du corps de l'homme.

1-2 L'élément révélé le plus profond de la dimension ontologique de l'homme : Image et Ressemblance de Dieu, dévoile, autant et plus que l'exercice des puissances spirituelles de l'âme humaine, son existence comme Personne dans un corps différencié sexuellement.

1-3 Le corps spirituel de l'être humain, révélation du Mystère de Communion des Personnes divines, en la signification sponsale de ce même corps.

1-4 Dieu créa l'Homme à Son Image, à Son Image Il le créa, Masculin et Féminin. Il le créa... Dès le départ, Dieu crée l'être humain à la rencontre d'une vie de Communion à dimension ontologique de personnes humaines et de Sa propre vie de Communion de Personnes divines

1-5 Cette analogie révélée de l'image et ressemblance de Dieu dans l'homme est une analogie propre à donner la signification la plus profonde de la nature et de la finalité temporelle et éternelle de l'homme, tandis qu'elle intègre le signe de la différenciation sexuelle du corps et de sa vivante signification sponsale...

2- L'origine ontologique sous l'aspect de la procréation et du coté de Dieu : Reprise des diverses conclusions tirées de l'enseignement du Magistère ordinaire sur la Sponsalité.

2-1 Si nous voulons déterminer l'être commençant de l'enfant de l'homme dans un regard qui dépasse et transcende l'approche éthique, nous voulons l'éclairer par les récits bibliques de la Création, où trois fondements significatifs se révèlent entrer en jeu au plus haut point pour déterminer et révéler l'existence immortelle et ontologique d'une nouvelle existence créée : l'unité sponsale, le rapport entre générations (paternité, maternité, et filiation), et l'Intervention créatrice immédiate de Dieu en ce qui advient d'immortel en lui : la création d'un esprit vivant personnel.

2-2 L'approche moderne du statut de l'enfant commençant se ramène à le considérer dans ses relations : nous voici donc appelés à faire mémoire des relations qui font qu'il vient à exister (relation à Dieu, relation à soi-même, relation au cœur de la signification sponsale à l'autre, relation à la création et au cosmos).

2-3 L'enseignement révélé du livre de la Genèse indique que l'être commençant de l'enfant apparaît sur l'autel de l'unité sponsale lorsque Dieu transforme cette relation de sponsalité en relation de paternité-maternité par la création de l'esprit vivant qui fait de lui un nouvel être humain voulu pour lui-même

2-4 Cet enseignement oblige l'Eglise à faire avancer positivement la question de l'instant de l'animation par Dieu du nouvel être dans le processus embryonnaire...

2-5 L'Heure de l'Eglise rejoint l'heure de l'Homme, en son humanité pour la première fois confrontée à la question ontologique de son origine personnelle, tiraillée par le tournant historique du choix culturel inédit qui se présente aujourd'hui devant elle : spécialement avec la question du clonage humain...

3- Comment l'Eglise entend et a toujours écouté cette interrogation ontologique, dans une herméneutique adaptée aux connaissances de son temps et à son contexte culturel, posant

cependant toujours l'instant de la conception comme origine de l'union substantielle de l'âme et du corps.

4- Rappel des implications à dimension spéculative et doctrinale des récents enseignements de l'Eglise, quant à la question de l'animation immédiate [but de ces deux chapitres : montrer que l'attention portée sur l'instant de l'animation a toujours été historiquement associée à la reconnaissance du premier moment où l'on peut déterminer la différenciation sexuelle du nouvel être : la signification sponsale du corps, critère d'attention ontologique].

3- L'Eglise entend cette interrogation ontologique, Elle y a toujours été attentive, et Elle désire approfondir et mieux expliciter sur ce sujet les lumières qu'Elle reçoit en dépôt au service d'une humanité à la recherche de la vérité sur Dieu et sur l'homme...

3-1 L'enseignement de l'Eglise dans toute son histoire n'a cessé de rappeler les conditions de la présence effective de l'être humain comme tel dans son origine embryonnaire, en respectant les données des connaissances et de la culture de chaque époque...

3-2 Les données contemporaines de la connaissance de l'être humain (biologie, sciences humaines et culture, et enfin connaissances philosophiques éthique et spéculative) : la réflexion Magistérielles s'inscrit toujours dans une herméneutique (une interprétation) religieuse de ces données...

3-3 L'histoire de ses interprétations sur le sujet de la Création par Dieu de l'être spirituel vivant animant l'héritage biologique transmis par les parents :

La permanence de la prescription morale concernant toute forme d'avortement [the first-century Didakè-Teaching of the Twelve Apostles states: " you shall not murder a child by abortion nor kill that which has been conceived!"]

En écho à la loi naturelle énoncée par Hippocrate de Cos il y a 24 siècles, la thèse de l'animation immédiate ou précoce tenue par les Pères de l'Orient chrétien, l'approche à minima des Pères latins tout en affirmant invariablement la simultanéité de l'âme immortelle et du corps...

3-4 L'importance des affirmations et connaissances médicales de ces époques pour expliquer l'approche minimaliste de certains Pères d'Occident : la vision d'Hippocrate sur la génération humaine ne perçoit pas de corps humain « formé » avant 40 jours pour les enfants de sexe masculin et le double pour ceux de sexe féminin : avant cette étape véritablement pré-embryonnaire, la science jusqu'au 19ème siècle n'y percevait qu'un composé développé de semence masculine paternelle enveloppée de sang maternel, sans qu'il y ait encore de fruit individué provenant de l'unité des deux..

3-5 Cette vision aujourd'hui dépassée déterminait l'affirmation d'Aristote, et de quelques rares Pères latins, St Thomas d'Aquin inclus, qui date l'animation spirituelle à minima vers 40 jours

environ, date à laquelle se rendent visibles les prémices des organes propres à la différenciation sexuelle... Le principe même de lecture de ces auteurs leur ferait aujourd'hui renoncer à de telles présupposés et constater l'individuation, et le caractère masculin ou féminin, dès la première cellule.

3-6 Les principes énoncés par les Pères d'Occident comme d'Orient doivent donc toujours être conservés, et évidemment reformulés dans le cadre des certitudes apportées par les connaissances contemporaines.

3-7 Elles se résument dans l'enseignement de St Grégoire de Nysse à propos de la présence de l'âme spirituelle dans le corps embryonnaire: « l'homme étant un, composé d'une âme et d'un corps, ses deux composants ne peuvent avoir qu'une origine unique et commune » ... « On ne doit pas placer la création de l'un de ses composants avant celle de l'autre : ni la création de l'âme avant celle du corps, ni l'inverse; car alors, l'homme serait mis en conflit avec lui-même si on le divisait par une distinction temporelle. » Quant à l'âme dans le corps embryonnaire : « Il n'est pas possible de l'y distinguer (...), l'âme se trouve déjà en lui, même si elle n'est pas apparente : elle se manifesterait plus tard par l'activité naturelle qui lui est propre, au fur et à mesure de sa croissance, qui accompagne celle du corps » (la Création de l'homme, Migne 2000).

3-8 L'Eglise doit donc réécrire son herméneutique, selon les données certaines apportées par les temps modernes, en direction d'une Humanité qui le lui réclame de toutes parts...

4- L'Eglise a déjà répondu à cet appel en diverses occasions que lui ont données ses discours et interventions officielles, elle se doit de les rappeler ici de manière plus condensée :

4-1 La vie de l'homme est directement créée par Dieu dès la conception, affirmation permanente de l'Eglise universelle : les Pères de l'Eglise (Saint Augustin in de genesi ad litteram, Saint Maxime le Confesseur [qui montre le lien substantiel et non accidentel entre l'âme et le corps sous le rapport d'une unique hypostase], Saint Grégoire de Nysse, Saint Albert le Grand) et autres penseurs anciens comme Erasme de Rotterdam [qui réconcilia puissamment les perspectives aristotélicienne, thomiste et l'animation immédiate en développant une métaphysique de l'acte d'être tout à fait originale dans son Colloque sur l'accouchée] les textes de définition explicite sur la création de l'âme : (Anastase II aux évêques de Gaule, Humani Generis de Pie XII. . . .)

les affirmations constantes du Magistère contemporain : Donum Vitae du 22 février 1987 reconnaît que « les conclusions scientifiques sur l'embryon humain fournissent une indication précieuse pour discerner rationnellement une présence personnelle dès cette première apparition d'une vie humaine». . pour conclure : « Comment un individu humain ne serait-il pas une personne humaine? »

4-2 Le choix des dates (invariablement neuf mois jour pour jour) des fêtes liturgiques de la Conception à leur Nativité pour saint Jean-Baptiste, la Vierge Marie, comme pour le Christ Jésus

Notre Seigneur Lui-même respectent le sens de l'Eglise quant à sa pensée sur l'instant de l'origine effective de la présence vivante de leur Vie personnelle dans le sein maternel..

4-3 L'affirmation selon laquelle l'Eglise ne s'exprime pas de manière dogmatique sur cette question (EV n°60) n'équivaut pas à dire qu'elle ne s'est pas exprimée en sa pensée officielle courante ([-/Foi catholique, Dumeige p.158, Doctrine, 1 Magistère de l'Eglise sur l'homme]). Il n'est donc pas permis ni juste de dire que l'Eglise garde le silence sur cette interrogation, sans lui donner de réponse :

4-4 Elle veut encore aujourd'hui affirmer au contraire : que le « principe de toute recherche (scientifique, médicale, philosophique, ou autre) en ce domaine doit rester dans le cadre de l'animation immédiate », et que l'enfant, dès la première cellule, ne doit pas seulement être « traité 'comme' une personne », mais « considéré » (c'est-à-dire spéculativement reconnu) comme une personne » ([Acad. Pont. des sciences/ OSS.ROM. 30-11-93 /]) ; que; que la vie humaine est sacrée parce que dès son origine elle comporte l'action créatrice de Dieu et demeure pour toujours dans une relation spéciale avec le Créateur, son unique fin ([Donum vitæ & CEC 2258]). En bref que c'est seulement aujourd'hui que notre regard, supporté par l'évolution des sciences, peut reconnaître la présence de l'âme spirituelle créée par Dieu dès le premier instant de la constitution du génome de la première cellule, comme l'a si admirablement exprimé JP II en 1998.(la conjonction des gamètes paternelle et maternelle produisant le génome, va voir ce génome, et donc cette première cellule humaine, se revêtir par l'intervention créatrice de Dieu, d'une dignité qui trouve son fondement dans l'âme spirituelle qui imprègne et vivifie ce génome ([IVe Assemblée à Rome, Acad. pont. p. la Vie 24 fév. 1998 - Doc. 2179 - 05 avril 1998)]) ... Plus récemment les déclarations de Benoît XVI sur l'animation à la Fête de la Sainte Trinité désignant le génome comme porteur de la vivante image et ressemblance de Dieu, puis aux vêpres du 1^{er} samedi de l'Avent 2010 désormais consacré à la Vie, dans laquelle il indique que ce génome de par sa capacité de relation permettait de le considérer pleinement comme une personne humaine.

4-5 Elle se prononce donc clairement, sans engager encore d'expression dogmatique sur cette question non en raison des objections que les comportements et les idées courantes véhiculent, selon Elle, à tort, mais pour continuer à encourager la recherche déjà engagée sur la base de ce principe ; et sans jamais cesser non plus de rappeler à l'ordre la conscience de ceux qui restent subjectivement non convaincus de la dignité ontologique de l'enfant conçu en cette première cellule.

5- Le sens de la Foi reste attentif aux récentes découvertes scientifiques, y découvrant une possibilité nouvelle de préciser la doctrine de la vérité sur l'homme avec la lumière de Dieu [but de ce chapitre : montrer que l'Eglise n'ignore ni les questions, ni les objections d'ordre épistémologique, que se posent les scientifiques, en particulier la durée très ponctuelle de vie du premier génome et la mise en route immédiate du dynamisme du génotype] [montrer qu'il

n'y a jamais de destruction ni rupture du code initial mais amplification sans disparition des données transmises par les parents.]

5- Les considérations épistémologiques et celles issues de l'observation scientifique confirment et convergent, en un certain sens, dans la direction du sens de la Foi, même si des doutes qui subsistent encore chez certaines d'entre elles retardent, sans pouvoir l'assombrir ou l'atténuer, l'expression définitive de la pensée ordinaire de l'Eglise :

5-1 La biologie (gamétogenèse, ovulation et fécondation) :

Le terme de « fécondation » qui indique l'union biologique de deux gamètes masculine et féminine, a remplacé celui de « conception » quelquefois utilisé malhonnêtement/abusivement aujourd'hui pour désigner la nidation (deuxième semaine après la fécondation) (Palazzani 1996). L'œuf issu de la fusion des deux gamètes existe et agit comme une entité biologiquement et intrinsèquement ordonnée et déterminée à une course vivante finalisée dans une unité qui demeurera toujours la sienne (*et c'est ce qui rend possible techniquement la fivète*). Voilà pourquoi la biologie parle alors d'un zygote unicellulaire. (*Noter que c'est le spermatozoïde qui lui a apporté son caractère masculin ou féminin*).

Le glissement de sens du mot conception relativise ainsi les textes déjà cités de l'Eglise, cependant très antérieurs à cette évolution sémantique...

5-2 L'Eglise suit cependant avec attention et reconnaissance ce que la biologie met à jour :

- découvertes dont elle sait bien qu'elles sont toujours soumises à évolution et corrigibles - concernant le processus de la fécondation :

- *la capacitation et la réaction acrosomique du gamète masculin fécondant jusqu'à sa pénétration dans la membrane pellucide de l'ovule, l'apparition des deux cellules filles de l'ovule mûr et du globule polaire, puis la fusion membranaire entre le spermatozoïde et l'ovule qu'accompagnent des réactions cytoplasmiques ovulaires, la libération conséquente enzymatique protéolytique et glucolytique par la zona réaction, la variation enfin de la concentration ionique de l'œuf fertilisé avec la 'vague calcique' (le calcium se répand sous l'action de l'oscilline), pour voir apparaître ce que nous appelons le zygote. - de trois à six heures après la pénétration les micro-tubules entourent le pro nucléus femelle quand il s'organise et se range en son noyau vésiculaire, et ordinairement une dizaine d'heures après s'est formé le fuseau bipolaire : après un développement séparé, où les deux pro nucléus haploïdes répliquent leur ADN, la synthèse les place sur une organisation fuseauriale classique, leurs membranes nucléaires respectives disparaissant, ce qui permet l'amphimixie, dite aussi caryogamie (fusion des deux noyaux) : le fameux génome nouveau.*

- *ce génome unicellulaire dès sa première constitution se révèle à l'organisme maternel par des échanges biologiques d'information spécifique, une vie de relation qui ne cesse de se confirmer.*

- *Ce génome enfin va pouvoir par cytotodérèse aboutir à un œuf contenant deux cellules (ou blastomères), chacune possédant la même individuation génomique, comme d'ailleurs la posséderont toutes les cellules vivantes du nouvel être.*

- « *Les preuves disponibles suggèrent que les événements dans l'embryon précoce suivent une séquence dirigée par un programme interne. L'autonomie évidente de ce programme indique une interdépendance et une coordination aux niveaux moléculaire et cellulaire d'où résulte l'expression d'une cascade d'événements morphogénétiques.* » (Professeur Angelo Serra)

5-3 Les observations cliniques de ces développements n'échappent pas à l'attention autorisée des chrétiens et de leurs pasteurs, non plus que celles non moins importantes (pour ceux qui pensent encore à une animation tardive laquelle n'est pas, rappelons-le, la pensée ordinaire de l'Eglise universelle) du développement ultérieur du zygote bi-cellulaire jusqu'à la nidation : **[montrer qu'il n'y a jamais de destruction ni rupture du code initial mais amplification sans disparition des données transmises par les parents.]**

- *du stade bicellulaire à celui de huit blastomères totipotents, unifiés entre eux par des ponts cytoplasmiques et des microvillosités qui attachent les membranes des cellules entre elles jusqu'au stade dit de la morula (16 cellules) où à la compaction s'ajoute le phénomène de polarisation.*

- *de la différenciation cellulaire de la morula quand celle-ci pénètre la cavité utérine au stade de blastocyste où le zygote devient un ensemble creux entouré d'une paroi (trophoblaste) abritant un bouton embryonnaire, cavité appelée blastocèle : les cellules commencent à s'y différencier...*

- *de l'abandon de la membrane pellucide originelle de l'embryon marquant le début de l'interaction mutuelle directe de la muqueuse utérine et de la prolifération cellulaire du trophoblaste, les échanges d'information avec la mère s'intensifient.*

- *du premier contact de l'embryon avec la muqueuse maternelle (fixation) jusqu'à son implantation (alimentation des lacunes par le sang maternel vers le 14ème jour), puis l'apparition de la ligne primitive du bouton embryonnaire qui aboutit aux premiers battements du cœur de l'enfant en troisième semaine après la fécondation ; au dix septième jour le bourgeon encéphalique et la gouttière neurale de la future moelle épinière s'organisent (dans le mésoblaste du sac vitellin, un des trois feuilletts du disque embryonnaire tridermique, apparaissent des îlots sanguins, et c'est dès le 20ème jour post ovulatoire que ce cœur commence à réguler).*

- *vers le jour 21, la circulation sanguine est autonome et le type sanguin de l'embryon diffère de celui de la mère... jusqu'aux jours qui suivent avec l'ébauche des yeux de l'enfant (stade de la plicature).*

- il reste encore plus de huit mois à parcourir à cet enfant de l'homme avant d'ouvrir le sein maternel...

5-4- Les divers stades d'observation de la croissance de l'enfant en ses commencements embryonnaires ne peuvent donner aucun signe caractéristique et mesurable d'une apparition soudaine de vie consciente, spirituelle, ou d'ordre ontologique : cette expérience intime très spécifique échappe à toute manifestation mesurable ou repérable par l'approche quantitative de l'observation scientifique. Cependant, elles suffisent à de très nombreux scientifiques comme un signe clair et suffisant de la présence sacrée de l'homme en son entier...
Professeur Angelo Serra : « D'une part, l'énoncé scientifique selon lequel un nouvel être humain commence au moment de la fécondation est une proposition non pas probable mais rigoureusement démontrable dont on peut écarter avec rigueur toutes les objections. D'autre part, la prémisse méta biologique selon laquelle ce nouvel individu humain est une personne engendre la même fermeté d'assentiment. Donc l'identification du zygote humain à une personne est une vérité assurée. » Professeur Lejeune, fondateur de la génétique moderne, qui eut le génie d'exprimer par ces mots son prologue en génétique qu'il appelait un credo élémentaire : « Au commencement, il y a un message et ce message est dans la vie, et ce message est la vie. Et si ce message est un message humain, alors cette vie est une vie humaine (...), ce message est mise en forme de la matière, incarnation de l'intelligence. » Il est cohérent de penser que la science pourra facilement mettre à jour des éléments propres à l'homme indiquant une capacité autonome de mémorisation individualisée humaine dans le zygote. De même qu'il y a des éléments de support biologique repérables réalisant la communication entre l'enfant et la mère bien avant la nidation : dès le premier génome.

5-5-1- En deçà, ils indiquent cependant clairement qu'un esprit vivant ne saurait animer un ensemble biologique qui n'est pas encore lui-même individualisé, affirmation augustinienne selon laquelle il serait absurde de trop anticiper l'infusion de l'âme avant la formation d'un corps autonome. C'est dans cet esprit que les Pères latins exprimaient des doutes justifiés à l'encontre de ceux qui envisageaient la seule présence de la semence masculine dans le sein maternel comme suffisante pour poser l'âme de l'enfant à venir : « *Comment l'âme pourrait-elle être immortelle si sa semence est mortelle ? Reçoit-elle l'immortalité au moment où elle est informée pour devenir vivante, de même qu'elle reçoit la justification quand elle est informée pour devenir apte à porter un jugement ? Et comment Dieu peut-il la façonner en l'homme, si l'âme vient d'une autre âme par le biais d'une semence ? Est-ce de la même manière qu'il façonne en l'homme les membres du corps par le biais d'une semence ?* » (*Lettre à Optat, 418*)

5-5-2- Il fallait réagir contre l'insoutenable argumentation des principaux adversaires de l'animation à la naissance que furent les stoïciens.

Pour ces-derniers, l'âme de l'homme est contenue dans la semence masculine; à partir de la fécondation, elle se développait, selon eux, progressivement : à la manière d'un grain de blé. L'âme humaine n'était donc que matérielle, issue de la matière...

5-6- Ce que l'on a appelé à tort chez certains de nos Pères la position de l'animation tardive était donc suspendue par ailleurs à un état grégaire de la connaissance scientifique, qui datait d'Hippocrate, et qui était incapable encore de pouvoir constater les phénomènes aujourd'hui observés de la fécondation, lesquels voient disparaître les déterminations propres aux gamètes paternelle et maternelle quelques heures après l'ovulation et laisser immédiatement la place à l'individuation biologique vivante du nouvel enfant. Ces derniers tenaient simplement le principe que l'Eglise enseigne continuellement, que l'advenue de l'âme, sa création par Dieu, et l'advenue du corps nouveau ne pouvaient qu'être simultanées : « *L'âme n'existe pas avant le corps et le corps n'est pas formé avant l'âme, mais ils viennent simultanément à la vie.* » ([St Grégoire de Nysse, *In Canticum 8, Opera VI, 240, 20-241, 8*])

Ils pensaient que la dignité ontologique de l'enfant ne pouvait être considérée comme observable qu'avec l'apparition morphologique de la différenciation sexuelle d'un embryon individué, observation que nous lisons aujourd'hui dans les déterminations du génotype de la structure morphogénétique vivante du génome : dès le premier instant du processus embryonnaire...

[5-7- Petite note sur deux interrogations d'ordre scientifique constamment invoquées comme les dernières objections à lever avant une affirmation objective de l'animation immédiate :

a/ (Les jumeaux homozygotes : le syllogisme de l'absurdité de deux âmes dans la première cellule est évident ; c'est entre le 4^{ème} et le 7^{ème} jour environ (25 à 30 % entre zygote et morula, 70 à 75 % au stade blastocyste, 1 % entre le septième et le treizième jour et 1 % après ce treizième jour) qu'apparaît la première cellule totipotente (zygote) du deuxième jumeau ; c'est évidemment à ce moment que s'inscrirait l'animation de ce dernier...

b/ ...La quantité considérable d'œufs fécondés rejetés : outre l'explication selon laquelle il s'agit en importante partie de chiasmés, de fécondations démarrant sur des anomalies essentielles dans le patrimoine génétique et en conséquence impliquant la non-disposition à l'âme spirituelle [De nombreuses anomalies chromosomiques très importantes telles une polyploïdie rendent l'embryon avorté par la nature réfractaire à une animation], d'œufs clairs enfin, il faut noter également, ce que l'on découvre dans les (hélas) actuelles et abominables tentatives de clonage humain, la dégénérescence presque systématique du zygote à la 4^{ème} mitose, laquelle dégénérescence existe bel et bien aussi en fécondation naturelle, et qui peut s'expliquer par la fameuse liberté de Dieu de créer (tant de fois affirmée dans les Ecritures, mais obvie aussi en Sagesse naturelle).../...Dans tous les cas ces défaillances ne concernent pas la cause efficiente mais la cause finale : si le moteur n'existait pas, le défaut ne pourrait apparaître, s'il n'y avait biosynthèse des protéines, l'anomalie génotypique ne s'exprimerait pas. Par conséquent, la défaillance concerne la fin qui est manquée. Ainsi, les rejets, loin de contredire l'existence de la finalité, la confirment. ...])

6- L'inquiétude du monde de la pensée et de la culture, et son expression devant ce que l'on pourrait appeler l'agression de l'aveuglement positiviste et du biopouvoir contre l'humanité [but de paragraphe : établir l'évidente inquiétude des penseurs, anthropologues, et

observateurs, et leurs attentes implicites et explicites d'une clarification propre à la dimension ontologique, et théologique des questions que la bioéthique s'avère inapte à leur apporter.]

6- Dans la perspective d'une considération épistémologique, l'aveuglement positiviste que dénoncent les observateurs du monde philosophique et culturel, au-delà de la simple expression du souci éthique, oblige également le sens de la Foi à manifester son éclairage propre et son souci de clarté et de vérité dans un domaine qui risque fortement de déstabiliser et d'agresser l'autonomie de jugement de toute personne responsable de l'homme et de sa dimension spirituelle... Cet aveuglement ne saurait mettre en cause la conviction profonde des croyants en accord avec les sages de ce monde :

6-1 Les interventions autorisées du monde de la pensée contemporaine font entendre leur voix pour dire : A-t-on mesuré les conséquences psychologiques et anthropologiques de ce regard strictement technique ou commercial que la bio-médecine porte sur l'humain, lorsqu'elle cherche à le faire réduire au statut d'objet expérimental et de simple produit de recherche, de commercialisation ou de consommation ?

(Le CCNE ne s'y est pas trompé en dénonçant dans son Rapport de 1986 les a priori méthodologiques irrecevables du choix du terme de pré embryon : « La désignation des limites précises pour la définition de l'embryon humain résulte en fait d'une démarche utilitaire qui, à elle seule, ne peut fonder notre représentation du début de la vie d'un être vivant. En outre, le recours à un mot nouveau comme celui de « pré embryon » risque d'accréditer l'idée que l'embryon pourrait pendant un temps être traité différemment, avec moins de considération, notamment pour les interventions liées à la recherche. »)

La gravité de ce qui se joue dans le monde occidental, et qui engage la terre entière autant que l'espèce humaine et son avenir, n'échappe pas à l'Eglise ; même si elle a pu échapper à certains responsables élus qui ont voté ou fait voter des lois de bioéthique ouvrant par exemple la porte à la production d'embryons par voie de clonage au titre de la recherche.

(Du Directeur de l'Institut Cochin de génétique moléculaire dans le Quotidien du Médecin (21 juin 2002) : « Pour chaque clonage thérapeutique, il faudrait se procurer 100 à 200 ovules, transférer dans chacun d'entre eux les noyaux des cellules du patient afin de tenter de récupérer de 1 à 3 embryons dont il faudrait prélever et amplifier les cellules souches avant d'en éliminer les cellules cancérigènes! On voit bien que cette méthode est inapplicable. » Il est grand temps de dénoncer l'absurdité éthique et scientifique de ces projets.)

6-2 Le concept moderne de bio pouvoir a été mis en place pour mettre en accusation ceux qui amènent l'humanité aux possibilités attachées au clonage humain, lesquelles ne mettent pas seulement en danger l'unité du genre humain et l'idée même d'humanité, mais aussi et surtout son lien vivant avec sa Source transcendante, avec Dieu son Créateur, et avec toutes les lois naturelles ontologiques de notre univers qui y sont organiquement reliées (voir Barrow, J.Desmarests et D.Lambert, Hawkins, Bowker, etc.).

6-3 Le langage de ce biopouvoir fait pénétrer la structure de péché la plus redoutable que l'histoire de l'homme ait jamais connue : il s'impose dans les discours de bioéthique, des médias, des rapports préalables aux lois, des institutions et des chambres politiques, partout où s'élaborent les décisions du devenir de l'homme, avec des effets que les philosophes et penseurs peuvent bien qualifier de déréalisant jusque dans les textes de loi ou les Codes de santé publique (« projet parental », « générosité des donneurs de gamètes », « libre échange de la notion de filiation », « altruisme du don de la vie par embryons anonymes congelés », « solidarité virtuelle entre géniteurs », « matériel embryonnaire à potentiel humain », « clonage dit thérapeutique », « réservoirs d'organes », « expérimentation sociale transparente de la médecine », « cellules de l'espérance », ...) . L'interdiction et l'opprobre de l'emploi du mot clonage pour les fabrications d'embryons aux fins de recherche traduisent le fait que ce langage ne veut souffrir aucun renoncement, aucun contrôle ontologique, philosophique et encore moins transcendantal ou religieux, et qu'il emploie tous ses efforts rhétoriques à nier qu'il touche à la fois l'Homme et Son Principe, tout en s'y engageant de toutes ses forces à l'insu de la conscience universelle...

6-4 Par exemple la question centrale de la licéité de la congélation des embryons humains a été passée sous silence dans les lois européennes de 1994, et on les a presque toujours considérées comme une technique neutre pour l'humain. Pourtant la plupart des impasses et situations bioéthiques indécidables au plan éthique découlent de cette pratique, sans compter ses effets désastreux de décomposition symbolique qu'elle inocule dans la conscience collective... Une de ces conséquences calculées, et non la moindre, se retrouve dans l'autorisation inacceptable que l'humanité pourrait désormais se donner par la loi de « faire irruption dans le Sanctuaire de la vie »(*Le Président français, au 2° Forum Biovision, Lyon 8/2/2001*) par la production aux fins de recherche d'embryons humains à partir de noyaux totipotents (méthode de transfert nucléaire, ou de clonage de l'homme).

6-5 L'habillage humaniste qui accompagne cette entreprise de destruction fondamentale et qui la camoufle derrière une apparence éthique et morale n'est certes pas à la hauteur de l'enjeu et de la tâche. Ce que l'éthique du vivant a d'ores et déjà relevé, indépendamment de toute conviction religieuse, soulève l'admiration de l'Eglise :

- 6-5-1 *La création de matière première humaine peut-elle donc être considérée comme quelque chose de neutre, anthropologiquement ?*

-6-5-2 *Porter un regard neutre sur l'humanité est une perversion : posséder, objectiver l'homme c'est le détruire.*

-6-5-3 *Comment oserions nous souscrire à l'idée d'une technologie toute puissante d'une science qui serait toujours bonne, a priori de l'aveuglement positiviste qui postule une capacité illimitée de l'homme à s'adapter à ses artifices ?*

-6-5-4 *La constatation éplorée, et tragique, de l'absence d'institutions ou d'espaces autorisés pour faire face au sentiment d'effondrement de civilisation qu'induit en notre espèce le traitement anarchique du vivant dans un regard indépendant du biopouvoir*

-6-5-5 *Constater également le désarroi du politique devant l'incontestable absence d'un éclairage d'ensemble des implications anthropologiques et ontologiques de ces questions urgentes.*

-6-5-6 *L'assujettissement croissant du Droit à un univers qui se met en place sur la base d'un vide de Sagesse et d'une Raison coupée de ses racines identificatoires, psychiques, spirituelles, affectives et métaphysiques. Accepter la création d'embryons humains par exemple au titre de la recherche sur le clonage établit que l'utilité médicale est devenue la valeur suprême en matière de Droit.*

-6-5-7 *La mutation inquiétante et anarchique des normes et limites qui donnent à l'homme sa place dans l'Univers et dans la Création. La substitution du monde du sacré et des religions par une hypothétique promesse de salut de l'homme par d'autres hommes assujettis à leur soif de pouvoir et de domination par ce qu'ils appellent le progrès et l'assaut des techno sciences...*

-6-5-8 *L'accusation d'obscurantisme dirigée contre ceux qui cherchent à prévenir des mutations irréversibles qui menacent l'indépendance du Droit, la capacité même de pouvoir penser, l'autonomie de la conscience, les harmoniques de l'altérité, de la liberté et de la vie.*

-6-5-9 *Constater enfin que les cercles d'éthique et de bioéthique n'ont pas su retenir ni transmettre le fragile édifice de sagesse, ce travail inestimable de la civilisation, et qu'ils se laissent envahir par une forme de débat qui démantèle celle-ci, en s'enfermant dans un système clos sur le critère de l'efficacité mesurable, véritable psychose collective menaçant l'ouverture libre et naturelle de l'espèce humaine à ce qui la dépasse en la finalisant.*

-6-5-10 *Relever l'incohérence d'une domination positiviste et évolutionniste qui traite la cellule originelle de l'être humain comme une amibe, comme elle désire transformer artificiellement ses interrelations familiales ou sociales comme on conditionne déjà certaines catégories d'espèces animales ou végétales.*

-6-5-11 *Poser la question de la limite au-delà de laquelle la résistance psychique à la réduction de tout le vivant au statut d'objet expérimental ou commercialisable fera inéluctablement passer à une mutation psychique, ontologique et anthropologique aussi désastreuse qu'incontrôlable.*

-6-5-12 *Face à la perte du sens et des repères fondamentaux, appeler des experts en humanité qui puissent hautement dire les lumières irréductibles et sacrées, qualitatives et ontologiques, étrangères au quantifiable et au démontrable (au sens de la preuve expérimentale des scientifiques), et au-dessus d'elles parce qu'elles sont le fruit d'une induction savante au-dessus de toutes les ambitions de l'hypothético-déductif...*

-6-5-13 La distinction nécessaire et urgente, encore à faire, entre les expérimentations saluaires propres à toute avancée du Progrès, et les entreprises empoisonnées de l'instrumentalisation légalisée de la Vie qui la remettent au contraire tout à fait en cause, dans ses effets sur les esprits comme sur le psychisme, le principe d'identité et des droits fondamentaux qui soumettent le progrès de l'Homme à la vie et à l'être.

6-5-14- Secourir l'embryon passant ainsi du monde des hommes à celui des choses que les hommes exploitent, enjeu symbolique et surtout politique, montrant que la logique sous-jacente consiste à « exproprier la subjectivation pour mieux s'approprier l'objet », « c'est-à-dire, à l'aide d'un faisceau d'arguments « scientifiques », à interdire l'identification du jeune embryon comme d'un « soi » pour ainsi avérer son caractère non entitaire ...

7- L'humanité devenue orpheline du Droit, exprime également une angoisse collective compréhensible face à la montée d'un nouvel eugénisme démocratique, après l'horreur vécue au 20ème siècle d'un eugénisme d'Etat.

8- La responsabilité politique est ainsi confrontée à un défi d'ordre ontologique, écoute des appels à la communication de nouveaux repères pour la décision responsable aux sages de ce monde et aux représentants des religions.

[but de ces deux paragraphes : établir l'évidente inquiétude des responsables du Droit, juristes et hommes politiques, et leurs attentes implicites et explicites d'une clarification propre à la dimension ontologique, transcendante, et théologique des questions que la bioéthique s'avère inapte à leur apporter.]

[7- (Noter que les spécialistes contemporains du Droit s'inquiètent face la montée des lois contre l'autorité même du Droit qui en est la Source, les reprises confirmantes sur ce sujet de Veritatis Splendor ; ce que le Droit est aux lois, la Métaphysique l'est à l'éthique)] : Le statut juridique sur l'enfant situé aux origines de sa vie et le Droit dont l'objet consiste notamment à protéger ce qui paraît essentiel à la communauté humaine, se sont pourtant penchés sur cette question en faisant ombre à un grand principe de protection : la loi doit protéger l'être humain dès le commencement de la vie.

7-1 - Il existe une loi inscrite dans le cœur de l'homme, elle est profondément inscrite dans la raison et accessible tout naturellement à chaque être humain, il s'agit de celle qui affirme la valeur de la vie (EV 2c) De même qu'il existe une base solide commune à la collectivité humaine qui permet de fonder la dignité de toute personne et assure le respect de ses droits essentiels au cœur de la reconnaissance du Bien Commun, qui la protège contre les forces contraires venant de l'individu, du groupe, de la distinction des classes et des races, de la nation et de l'Etat : il s'agit du Droit, le droit naturel (VS 99a).

7-2- La loi naturelle n'est pas autonome en elle-même, ses préceptes obligent non pas de l'extérieur et du dehors, mais de l'intime de l'homme, du dedans (VS 36b). Elle ne s'explique que par l'existence d'une source qui lui est supérieure : le Droit, lequel ne s'est jamais manifesté à l'intelligence que par la notion de création : la sagesse créatrice dépose dans la créature une inclination de la nature vers une finalité qui reflète un fondement métaphysique profondément imprimé par le Créateur (VS 36).

7-3- Pie XII (HG, DS 3876) explique certes que la grâce et la révélation sont indispensables pour que ces vérités naturelles puissent être connues explicitement par tous, avec certitude et sans mélange d'erreur. Sans elles, le droit naturel fondateur se fait connaître par l'effet d'une connaissance pré conceptuelle naturelle qui se développe avec le temps et l'expérience, trésor des civilisations, grâce auxquelles tous en perçoivent le principe fondamental.

7-4- Les données de l'histoire contemporaine obligent ce discernement toujours neuf d'une part entre ce qui est immuable et invariable en ces données que l'homme n'a pas créées, mais qu'il reçoit et découvre à travers les conditionnements changeants de l'histoire, et d'autre part son adaptation aux circonstances nouvelles (VS 53).

7-5- La force intérieure du Droit, sans lequel la survie de la nature est impossible trouve sa source dans la *lex aeterna* (de *legibus*, II, 4, 8-10), c'est-à-dire dans la volonté de Dieu. Ne pas regarder ni obéir à ces données profondes et réalistes, c'est se renier soi-même (de *republica* 22, 23). Voilà pourquoi Platon et Aristote ont placé le droit à la hauteur et à la dignité de science métaphysique : elle provient pour le moins, pour le Philosophe, de l'idée transcendante de Justice.

7-6- Les comportements des sociétés contemporaines ont cherché à lui trouver un fondement purement humain, dans le désir de l'absolutisation de l'homme pour lui-même, et c'est ce qui explique pourquoi le Droit a perdu cette dignité, expression qu'elle reçoit de sa propre nature d'être l'unité harmonieuse entre un monde travaillé par l'homme et une loi éternelle inscrite dans la réalité naturelle voulue par Dieu. Le vide laissé par cet oubli a ouvert la porte à l'arbitraire du législateur humain, au détriment du Droit et au détriment de la personne.

7-7- Le nominalisme d'Occam au 14ème siècle est le responsable de ce désastre ; il a voulu faire croire que tout doit être basé sur l'autorité divine, indépendamment d'une harmonie avec la nature de l'homme.

Non : la loi n'est pas le domaine d'un volontarisme qui doit obéir à l'arbitraire d'un ordre supposé divin, elle relève du droit naturel et du bien imprimé par le Créateur dans le cœur de l'homme. L'idéalisme de Kant a hérité de cette perte profonde du sens en remplaçant un arbitraire par un autre, faisant de l'impératif catégorique la source « scientifique » du droit, qui fut faussement déclaré n'être qu'un fruit de l'intuition subjective de la raison pratique. Cet ontologisme a pu être facilement démasqué par la pensée moderne : le positivisme a donc pu rejeter toute idée de Droit fondé sur la nature, ne lui laissant plus que la notion d'utilité collective comme source. Il s'ensuit que le personnalisme a fini par se libérer du joug de tout caractère rationnel et impératif de la loi.

(VS 47, 50, etc...) Ainsi l'homme se retrouve orphelin du Droit qui est comme son tuteur et son père, le protecteur et l'éducateur du bien de la personne entière, de son unité profonde à sa réalisation plénière.

7-8- Statut du droit orphelin : il hérite d'un contractualisme, d'un contrat social des libertés fondamentales qui s'est inscrit en tâtonnant dans la constitution des Etats (ce qui était bien nécessaire devant l'évidente expérience que l'homme n'est pas adapté à la vie sociale, et que l'Etat de son côté est incapable d'éviter sans cette contrainte la dérive tyrannique). Il hérite en même temps d'un positivisme juridique livré à la politique qui abandonne la préservation du bien personnel et du bien commun au profit de l'intérêt de l'Etat (la nature profonde du Bien ne peut plus se retrouver dans cette recherche d'un pluralisme des valeurs systématiquement agnostique devenu la seule référence pour la politique). Ces deux héritages mènent à la contradiction terrible d'une situation où le contrat politique peut refuser que des êtres humains puissent être considérés comme des personnes.

7-9- La déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 a pu chercher des valeurs normatives méta juridiques, les nations signataires admettant que leurs législations devaient y être conformes (G.Cottier, Référence à la loi naturelle, NV2, 49), mais alors se pose le problème de la diversité des interprétations de cette éthique laïque sans autre légitimité que sa capacité empirique à évoluer hors d'un modèle supérieur qui le fonderait.

7-10- L'homme n'est pas seulement objet de droit et assujéti à un droit agnostique orphelin, il est le sujet du droit : l'éthique religieuse naturelle à l'homme, et plus spécialement l'éthique chrétienne se fonde sur la nature, subordonnée qu'elle est à quelque chose qui la dépasse : la personne. Aristote disait déjà que l'homme est la seule réalité naturelle que nous constatons dans l'univers qui soit finalisée par un dépassement d'elle-même, sinon elle ne peut plus être elle-même.

7-11- Il faut, du point de vue de l'agonie du Droit accepter d'entendre que nous devons passer du droit de l'homme au droit de la personne (JP Perrenx, Evangile de la vie I, 160). La personne est le « droit subsistant » (A.Rosmini, Filosofia del diritto I, Padova 1967). Cette révolution nécessaire demande davantage de respect pour l'homme, elle réclame qu'il soit perçu comme personne, c'est-à-dire comme individualité « non réitérable » (KW, Personne et Acte, 97) en même temps qu'elle réclame davantage de respect pour la présence du Créateur, source de la personne et source de sa vivante dignité d'être doué d'esprit (l'Etre Premier, Acte pur, op. cit.)

7-11- L'intolérance agnostique pour la vérité trahit les fondements et les principes de la vraie démocratie, l'achemine vers un totalitarisme généralisé (EV 20b) Non fondé sur la dimension ontologique de la personne, le droit devient impensable, il caricature la démocratie (EV 97,99) et la rend criminelle puisqu'elle objective et légalise des crimes précisément normalisés au nom d'une prétention illégitime et infondée à une vérité relative (EV 70c) ; enfin il ouvre les portes des sources de la Mort en ne discernant plus la présence de la Source transcendante de la vie, se faisant par là

même son propre ennemi, parricide et déicide à la fois (lui qui a pour fonction régulatrice de représenter l'unité profonde de la paternité humaine avec la transcendance de l'Acte et du Bien).

7-12- L'Eglise entend cet appel universel de l'humanité à un retour sur sa vocation naturelle, à un Droit fondé sur la fécondité plus que sur le consensus de la mort du Droit naturel, elle perçoit l'angoisse collective d'un légalisme rendant l'humanité ennemie de son origine, de sa dignité, de son épanouissement et de sa propre fin. Elle sait que l'homme est fait pour rester en communion avec lui-même et avec Celui qui le maintient dans l'existence et qui lui donne la vie. Elle rappelle que l'homme est un être sacré, et dans la main de son Créateur, qu'il le perçoit, qu'il le sait, qu'il le pressent sans cesse, qu'il reste son enfant et que son Créateur restera toujours son véritable Père. Elle appelle à la restauration du respect de la liberté fondamentale de la personne : liberté de vivre en communion et dans le respect de cette Paternité vivante qui la gratifie, qui la garde, qui la dépasse, qui l'enseigne par la conscience, et qui assure son avenir, sa paix, et son accomplissement.

7-13- (noter que les spécialistes contemporains du Droit s'inquiètent face à la montée des lois contre l'autorité même du Droit, Source des lois ; l'Eglise confirme leurs pressentiments : confirmations sur ce sujet de Veritatis Splendor ; c'est que ce que le Droit est aux lois, la Métaphysique l'est à l'éthique : appel au dépassement d'une simple moralisation et d'une éthique consensuelle largement inadaptée à fonder la résurrection du droit fondamental de la Personne, dépassement de l'humain).

8- La responsabilité du politique : les approches ontologiques du monde idéologique en politique, et les appels à la Lumière de la sagesse des religions, appel au dépassement spéculatif pour apporter des jalons aux politiques, au dépassement des biopouvoirs par un esprit de responsabilité politique. La détermination de l'Église catholique à défendre l'homme, sa dignité, ses droits et sa dimension transcendante : Sa coopération peut et veut être un élément vital et suggestif pour la construction de la personne et de la société à laquelle les hommes appartiennent.

8-1-1- Devant la nécessité de voir apparaître un nouvel esprit de responsabilité pour un renouvellement de la réflexion et de la préparation à la gestion politique des problèmes à dimension universelle et des nouveaux enjeux à consonance ontologique, l'Eglise a voulu écouter les tâtonnements des comités de réflexion et de préparation à la décision politique.

8-1-2- La leçon des évolutions anglo-saxonnes, selon une conception du droit plutôt libérale et individualiste... qui ne peut défendre la source ontologique du vivant humain, en raison d'un argument contractuel, tragique apparence de légalité (EV 20c) : qui ramène à l'antique et dépassé droit romain, où seul le citoyen est sujet de droit. La gestion dans ce cadre de l'interdiction du clonage humain a vu surgir l'interrogation sur la négation d'humanité de l'être qui serait cloné. Les Britanniques ont donc reconnu dans leur récente législation le droit de tout « clone » d'être considéré comme un être humain. Car s'il s'agit de lutter contre les délires d'auto reproduction, il faut également éviter qu'un clone ne devienne un esclave ou un « sous homme ». Un tel raisonnement consiste tout à la fois à déclarer le clonage reproductif inacceptable, et à constater

qu'on ne peut pas l'empêcher, à considérer enfin les clones comme des êtres humains, ce qui amène à la question conclusive : « pourquoi alors ne pas l'autoriser ? »... Comment trouver une réponse crédible à cette objection majeure ? Dans le cadre d'une approche se laissant aller en s'adaptant au temps et au consensus, la défense de l'essentiel repose au mieux sur le seul bon vouloir des juges et des défenseurs de la vie... L'Eglise note que cette contradiction chaotique se lit dans la succession de décisions et initiatives pragmatiques heureuses pour éviter le pire, et de levées d'interdictions de ce qui avait été stigmatisé comme relevant de l'impensable, aux Etats-Unis par exemple (interdiction formelle de toute forme de création supplémentaire d'embryons même pour la recherche, puis libéralisation des formes diverses de clonage; financement et opération survie pour l'adoption d'embryons issus de FIV ; gestion chaotique des subventions aux différents organismes en fonction de leur respect pour la vie ...) Au total, la conception anglo-saxonne souffre cruellement d'une lumière directrice dans la source de son droit et de ses constitutions, elle s'élabore sur une « éthique contextuelle » personnicide. C'est là un effet du principe bien connu de Saint Thomas d'Aquin : « La loi humaine a raison de loi en tant qu'elle est conforme à la lex aeterna, mais dans la mesure où elle s'écarte de la raison, elle est déclarée loi inique et, dès lors, n'a plus raison de loi que dans la mesure où elle découle de la loi naturelle ; ce n'est alors plus une loi mais une corruption de la loi.»

8-1-3- La leçon germanique, elle, refuse avec justesse à la femme le droit absolu de la mère sur la vie de l'enfant qu'elle porte, lui-même étant théoriquement défendu par l'Etat contre les agressions d'un tiers (cf. loi du 25/2/75) ; la loi du 13/12/1990 a donc pu interdire la création de clones, la recherche sur l'embryon, et la création d'êtres hybrides. Cependant l'Etat ne peut défendre, comme dans le cas de figure anglo-saxon, que ceux qui font partie de la société contractuelle, ... à laquelle l'embryon non-né n'appartient pas. Cette contradiction marque cruellement que l'enfant innocent n'a pas d'existence citoyenne, et ne pourrait être défendu que par la reconnaissance de l'existence de fait d'une Paternité reconnue comme un au-delà du contrat de citoyenneté.. 8-1-4a- Les discussions européennes, qui donnent la préférence à une voie française où le législateur et les responsables de la gestion politique vont garantir une échelle de valeur. Une doctrine doit être créée, une ontologie doit être formulée, une transcendance de l'humain doit être renommée dans cette perspective relative, à partir de discussions et de débats dialectiques d'une « éthique procédurale » créatrice d'une ontologie.

8-1-4b- Les plus récents échanges en chambre à l'occasion des lois de bioéthique ont témoigné de l'apparition d'un nouveau paradigme : l'exemple caractéristique des débats parlementaires montre que les responsables élus de toutes tendances sont bien conscients de ce que ces nouvelles questions relèvent au plus haut degré de la compétence philosophique et d'une sagesse ontologique (-« « On touche aux fondements mêmes de la vie humaine » Marc Laffineur, , - «« la question de la nature, et donc du statut de l'embryon : Nous ne pouvons nous y soustraire longtemps (...) Nous allons engager notre responsabilité dans le domaine le plus fondamental qui soit : celui qui met en jeu la nature de l'homme (...) Nous sommes nécessairement amenés à nous interroger sur le moment à partir duquel nous 'estimons' être en présence d'un être humain (...) En autorisant l'expérimentation sur l'embryon qui ne peut donner son consentement libre, on prend une décision

unilatérale à son égard...Il devient un moyen alors que lui-même doit être sa propre fin » » J. Cl. Guibal, - « «il s'agit d'un réel clivage philosophique » » Y. Roudy, - « « Le (1e) stade de l'embryon humain est le point de rencontre entre l'humain et l'invisible : on ne peut le réduire au désir de ses géniteurs (...) nos législateurs devront préférer les principes aux pratiques (...) Nul ne peut prétendre détenir la vérité parce que l'homme n'a jamais cessé de se demander quand il commence ... à exister » » B. Perrut, - et M. J.F. Mattei : « « on risque de lever définitivement et de façon irrévocable un interdit pour répondre à un besoin temporaire de la recherche, [je demande] que le repère du tout début de la vie ne soit pas déplacé » », - « « chacun d'entre nous est unique et original » » Roger Meï, - « « ..L'homme risque lui-même de changer son être : Prométhée littéralement déchaîné L'humanité passe du „fatalisme de la naissance „ à „ la naissance choisie „ et à „ la sélection néonatale' (...) Nous devons forger nos critères en fonction de l'idée que nous nous faisons de l'homme : ce faisant, nous révélerons les fondements de notre civilisation » » J. Cl. Guibal, - « « „ Il s'agit de la maîtrise totale de l'homme sur son espèce, de la modification du schéma aléatoire créée par la nature d'un monde libéré de ses chaînes religieuses et morales qui donne naissance à une nouvelle espèce' [écrit Michel Houellebecq], qui annonce la fin de l'humanité telle que nous la vivons. C'est donc un débat éminemment sociétal qui nous réunit. «. - « « Où trouver nos repères, sinon dans la philosophie et la théologie qui donnent sens aux valeurs que le législateur traduit en règles de droit » » J. Cl. Guibal ; « ce débat est important : il nous fait toucher aux Sources de la vie » X. Bertrand]

8-1-4c- « L'approche éthique », à dimension religieuse, transcendante et supérieure, « est aujourd'hui devenue au plus haut degré une responsabilité politique », a précisé J. Chirac, chef d'Etat. En annonçant le décodage du génome humain, un Président américain a pu dire « nous commençons aujourd'hui à apprendre le langage dans lequel Dieu a créé la vie » : cette nouveauté du politique appelle la lumière d'un fondement solide, de principes fondés et indiscutables, de jalons métaphysiques et théologiques que l'Eglise se doit aujourd'hui d'éclaircir et proposer, en réponse aux demandes qui lui sont faites à tous niveaux et en toutes nations, face aux progrès des technologies et des décisions politiques, et des peurs qu'ils engendrent à juste titre. voir aux Semaines Sociales de France novembre 2001, le Pr. Axel Kahn : «... quand est le début d'une vie humaine ? Là le biologiste ... se tourne vers le théologien qui comme nous venons de l'entendre n'a pas de réponse plus claire que lui » (le P de Dinechin avait hélas déclaré « L'Eglise n'a jamais tranché ... sur cette question ontologique il est heureux que l'Eglise n'ait pas décidé ») ; le législateur J.F. Mattei y renchérit : « après le biologiste et le théologien le législateur est bien embarrassé... faute de pouvoir statuer sur l'embryon on a aujourd'hui sur le fœtus un certain nombre de lacunes invraisemblables... je poserai une question anthropologique et presque théologique : peut-il y avoir un embryon sans fécondation ? »)

8-1-5- Jean Paul II (Discours du Saint-Père au corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège) : La « détermination de l'Eglise catholique à défendre l'homme, sa dignité, ses droits et sa dimension transcendante : Même si certains répugnent à évoquer la dimension religieuse de l'homme et de son histoire, même si d'autres voudraient réduire la religion à la sphère du privé, même si d'autres encore persécutent les communautés de croyants, les chrétiens continueront à proclamer que

l'expérience religieuse fait partie de l'expérience humaine. Elle est un élément vital pour la construction de la personne et de la société à laquelle les hommes appartiennent » (lettre aux Semaines Sociales de France : « Comment oublier que dès que l'ovule est fécondé se trouve inaugurée une vie qui n'est ni celle du père ni celle de la mère, mais d'un nouvel être humain qui se développe pour lui-même. Il ne sera jamais rendu humain s'il ne l'est dès lors (Ev. Vitae, n.60) Puissent les Semaines sociales contribuer à entretenir en tous un regard qui naît de la foi dans le Dieu de la Vie " c'est le regard qui ne prétend pas se faire le maître de la réalité mais qui l'accueille comme un don découvrant en toute chose le reflet du Créateur et en toute personne son image vivante ") Rappel sur les interventions principales du suivi de l'Eglise, et son appel à l'attention méta-éthique. Quelques interventions relevant la dimension supra éthique de ces nouveaux enjeux : (Javier Lozano Barragan: 'Dans l'unité biologique de l'embryon, nous trouvons déjà la personne humaine, même si non encore pleinement épanouie dans ses capacités. L'âme a un rôle fondamental. Dieu crée l'âme qui, en s'unissant au corps, réalise l'homme. Sur cela se base la dignité humaine.')

(JPII 8 nov. 97 CPPSS, XIIème conférence : 'l'homme de science croyant, obéissant dans ses recherches au plan divin, fait exprimer peu à peu à la création toutes les potentialités dont Dieu l'a enrichie. Les études, les recherches et les techniques appliquées à la vie et à la santé, doivent être, en effet, des éléments de croissance de toute l'humanité, dans la solidarité et le respect de la dignité de chaque personne humaine, surtout de celle qui est faible et sans défenses (cf. Evangelium vitæ, 81). En aucun cas, elles ne peuvent devenir l'expression du désir de la créature de se substituer au Créateur.')

(Mgr Sgreccia : « le clonage : un gouffre pour toute l'humanité », « le clonage reproductif et le clonage appelé « thérapeutique » représentent une limite de rupture envers l'humanité » et encore : « un délit et une catastrophe pour l'avenir de la civilisation » le 20/12/2000) (Martineau/ONU, ... Mgr Martineau à L'ONU réclame l'interdiction le 22 septembre 2002, dans le monde entier du clonage à des fins thérapeutiques et reproductif du fait du caractère sacré de la vie humaine) (Cardinal Joseph RATZINGER, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a qualifié les projets de clonage humain, d'authentique délire nazi. « Dans un certain sens, Hitler avait anticipé certains des développements modernes comme le clonage ou l'expérimentation médicale sur les embryons humains ... Il est terrifiant de voir que certaines des puissances qui, il y a plus d'un demi-siècle, ont vaincu le nazisme, optent aujourd'hui, dans le domaine scientifique, pour des pratiques discutables et inhumaines comme le clonage » (Zenit du 8 août 2001).

8-2- De l'Eglise orthodoxe Grâce aux progrès considérables de la biologie moléculaire et cellulaire, nous voulons défendre une synthèse originale entre les traditions orientale et occidentale... La personne humaine créée à l'image de Dieu et appelée à progresser vers la ressemblance divine est unique et de valeur infinie. Toute tentative de réduire la personne à un réservoir de composants génétiques ou bien de reproduire cette personne par clonage, est une atteinte non seulement aux droits et à la dignité de l'homme, mais avant tout une offense au Dieu qui crée ... chaque personne. (J. Breck) (voir également P. B. Bobrinskoy, 4ème Colloque orthodoxe de bioéthique à Paris)

8-3- Des sagesse religieuses ; exemple : la position bouddhiste. (Buddhism and bioethics by Damien Keown. His general theoretical approach is based mainly on Theravaada primary texts, and centres

Buddhist ethics on three « basic goods »: life, knowledge (prajna), and friendship. These three values inform the next lower level, the level of precepts or ethical rules. Precepts in turn guide decision-making in specific ethical situations. Respect for life (ahimsa), the first of the « basic goods » according to Keown, is doubtless one of the pillars of Buddhist ethics and generally pervades the Lotus Sutra. It is a key to Buddhist health care ethics).

(Non-injury to living beings must be central to any Buddhist medical ethical system. As Dr. Ratanakul put it, « In a Buddhist society it is well known and accepted that a primary obligation is non-injury to others ». Non-injury to life (ahimsa) applies to all sentient life, but otherwise is the same as non-maleficence, which in the Western world has usually referred only to human life.... Obviously, it is very powerful as a general principle in health care ethics and pervades the Lotus Sutra.) 8-4- Nécessité d'une réflexion d'ordre spéculatif pour de nouveaux jalons politiques. . L'Eglise « dans la période actuelle d'intenses transformations, qui voit apparaître une nouvelle dimension de la politique, lance un appel à rechercher une nouvelle dimension de la politique, ...Le déclin des idéologies s'accompagne d'une crise des formations politiques qui pousse à concevoir la représentation politique et le rôle des institutions de manière différente ...Le service politique passe par un engagement précis et quotidien, qui exige une grande compétence dans l'accomplissement de son devoir et une moralité à toute épreuve dans la gestion désintéressée et transparente du pouvoir.. et de la société à la lumière de la loi éthique universelle, qui est présente dans le cœur de l'homme et qui a été approfondie par la révélation évangélique (cf. Sollicitudo rei socialis, n. 41). »(Jubilé des hommes politiques, 5/11/2000)

8-5- Appel et retour à la responsabilité politique.

9- La lumière déterminante d'une science philosophique de l'homme et de sa dimension sacrée et transcendante : quelques jalons démonstratifs pour un éclairage définitif de sagesse métaphysique.

[jalons pour une lumière de sagesse naturelle : la philosophie, l'approche métaphysique ; but : l'existence de voies philosophiques probantes largement suffisantes pour poser l'instant, le lieu et l'existence de la Source transcendante de la vie humaine ; montrer qu'en même temps que la Vie personnelle de l'enfant, c'est cette Source sacrée et le Créateur qui sont désormais agressés par la Culture de Mort.]

9- La question philosophique : De l'approche éthique à l'approche réaliste :

9-1- (Personne et Acte de K Wojtyla), avec la définition de Boèce de la Personne : « *La personne est une substance individuelle de nature rationnelle* » : situation paradoxale de notre époque où la métaphysique insiste sur la dimension relationnelle de la personne, donc sur sa raison et sa liberté, tandis que les sciences de la vie mettent en lumière son individualité, donc sa substantialité. La définition de Boèce réconcilie ces deux pôles (ouverture de la raison et clôture de la substance) qui ne sont antagonistes que pour une anthropologie de type dualiste (Ontologie et Ethique)

9-1-2 (Individu et personne) A la question : comment penser l'homme selon la doctrine naturaliste : comme l'est l'individuation animale, ou autrement ?

La réponse sera souvent donnée par la distinction entre individuation et personnalisation :

(La personnalisation se manifeste par une âme consciente douée d'intelligence, de vie psychique, d'esprit et d'autonomie de la volonté, lesquels apparaissent au cours de l'ontogenèse ; ce n'est plus l'individuation qui fait valeur, mais le fait d'être capable de personnalisation qui donnera le critère de l'éthique de la respectabilité. Ainsi le respect humain est séparé de l'idée d'individuation : la bioéthique va disputer sur le moment et lieu où elle apparaît dans le processus embryonnaire... Telle est la singularité de la position moderne...

Il faut récuser l'idée que l'individu apparaît au cours de l'ontogenèse : un individu a en soi-même le principe de son développement autonome (sans autre apport d'individuation : il sera nécessaire de le laisser se développer en lui donnant la nourriture nécessaire tout au long de son existence depuis le commencement). Les changements de matière et de forme dans l'embryon seront radicaux mais c'est le même être, la même identité de l'ipse, la même personne... Cette identité se développe sur l'axe humain depuis le commencement et s'accomplira pleinement jusqu'à son achèvement. Il s'agit de prendre l'individualité comme une individuation qui court sur l'axe du temps ... Il est difficile d'affirmer qu'on n'a pas affaire à un individu dès la première cellule fécondée : le zygote est un individu, l'embryon EST cela. Dès le départ il est établi qu'il envoie et reçoit des informations sur support biologique, sa relation à la mère ne cesse de perdurer et s'amplifier au cours de sa genèse. Il faut avoir l'humilité et le réalisme de constater que l'humanité passe par l'engagement de ces structures et relationnelle et ontologique qu'on retrouve à travers les états de vie apparemment végétative et que le " nouveau " ne cesse d'en émerger. Sous peine de réactiver le dualisme de l'âme et du corps, de l'âme et du corps en sa réalité biologique... La caractéristique de l'être humain, c'est cette trajectoire d'un continuum sans rupture indiquant que cette cellule humaine est un embryon humain devenant toujours plus visiblement un être pensant et libre).

Philippe Caspar tire parti des données biogénétiques que nous avons mises en lumière précédemment et qui peuvent être ordonnées en fonction de critères métaphysiques. Il construit alors une organisation de ce type en s'appuyant sur la définition médiévale de l'individu : « Individuum indivisum in se, sed est divisum a quolibet alio ». Selon cette approche, l'individu se définit par deux propriétés transcendantales de l'esse, l'unum qui exprime son unité ontologique et l'aliquid par lequel il est distinct de tout autre, et ce principe est pleinement suffisant pour penser l'individualité de l'œuf fécondé. Thomas d'Aquin définit d'ailleurs l'aliquid comme ce qui est divisum a quolibet alio et l'unum comme ce qui est non divisum in se. L'unité métaphysique est cette propriété transcendantale qui désigne la clôture de l'ens^[1] sur lui-même ; la distinction avec toute autre substance du monde signifie au contraire l'absolue singularité de tout ens.

9-1-3- (Soi et relation) En philosophie personnaliste, il faut dire que le « soi » existe avant le « moi »(Conscience.)

L'être est donné à lui-même et, à la fois, il est « pour les autres » (en témoignera la conscience pour les autres qu'il existe, qu'il est) avant même qu'il ne soit « pour lui-même » (donc : avant la conscience intellectuelle d'être) : «J'existe » avant d'être psychiquement et intellectuellement à « moi-même ». Ce qui d'ailleurs ne veut pas dire que je ne sois pas lumineusement et librement à moi-même dès que j'existe.

Ce débordement est la marque de l'être humain, car l'être humain est un sujet non pas un objet. Mais il faut, à partir de là, aller plus loin et dire : l'autre n'est pas seulement sujet ; l'interpersonnel n'est pas épuisé par l'intersubjectivité ; autrui n'est pas un autre « ego », autrui peut être un objet, peut ne pas être un sujet conscient, comme il peut être un sujet conscient. Le zygote en est l'illustration, la figure la plus pauvre, la plus radicale, et la réponse à cette question : qu'est-ce qu'est «l'autre », qu'est-ce qu'est un homme ?

A propos de la vision kantienne sur la personnalité, sur la valeur intérieure absolue d'un être : elle est non relative à « moi», ce n'est pas à « moi » de lui attribuer cette valeur d'absolu : il l'a et on la lui reconnaît. Discuter de savoir si l'on peut attribuer ce critère à quelqu'un, c'est ne respecter ni la personnalité ni sa dignité humaine : personne n'a à donner une valeur à un autre homme / être humain : chacun a à le reconnaître. L'idée de la morale kantienne, c'est que l'existence humaine constitue une valeur absolue. Cette évidence se perd à notre époque qui fait disparaître le paradigme des Droits de l'homme en mettant des conditions au respect de l'homme (seuils d'humanité, délais fixés à son humanité, vision de l'homme hors de son lien avec le divin-transcendant de l'homme).

9-1-4- La philosophie de la relation : c'est encore une raison philosophique qui nous confirmera ces prémisses d'ordre spéculatif : ce n'est pas la relation qui constitue la réalité du sujet, mais bien plutôt, c'est la réalité du sujet qui permet la relation interpersonnelle. Il ne pourrait y avoir de relation intersubjective et interpersonnelle si la réalité des personnes n'existait pas. Suivons le principe thomiste selon lequel operatio sequitur esse, que nous voulons ici traduire : pour entrer en relation, il faut exister. Le concept de relation du béhaviorisme et du sociologisme est tout à fait absurde comme la tentative d'éliminer tout principe métaphysique de la réalité. La relation sociale n'a pas seulement une valeur culturelle, mais elle est inscrite dans l'ontologie de la personne comme étant co-essentielle à la personne : Heidegger l'appelle Mitsein (être avec), Jaspers l'appelle communication, Gabriel Marcel l'appelle communion. Ils veulent signifier que c'est l'existence personnelle qui exige l'ouverture sociale et qui la fonde, et non le contraire.

9-2-1- Comment se pose la question en philosophie du moment de la création par Dieu de l'âme spirituelle dans l'embryon humain ? (Aux temps médiévaux, il était entendu que l'identité de l'homme reposait sur sa personnalité et la doctrine de l'animation sur la présence d'une âme (dite : spirituelle , humaine) : l'homme est le résultat de la génération humaine (comme produit de la nature : produit naturellement de façon sexuée par ses parents) et de la transcendance de l'homme contenue dans son origine (dans une assomption de " sa chair " par un esprit " transcendant " : l'homme n'est pas seulement un " vivant " parmi d'autres - il est créé spécialement par Dieu).

Ce qui fait sa dignité humaine, et la fonde, c'est son origine (transcendante) et c'est d'elle que découle l'attribut qui lui est rattaché du respect humain : être au croisement du biologique et du divin ; assumption de la chair humaine par Dieu qui assume et donne une réalité d'être substantiel. Cette individuation spéciale est perdue par la science moderne : car cet entre-là de Dieu et de la nature serait, pense-t-on, inobservable (Dr Blehaut).

Le développement de la science exige du philosophe d'être plus précis et plus exigeant que par le passé dans la démarche qui lui est propre.

La philosophie réaliste repose sur l'expérience du réel, or nous ne pouvons pas avoir mémoire intellectuelle de l'expérience embryonnaire : il est vrai que nombre de ce que nous savons de l'embryon nous vient de la science ; la science de son côté est incapable de saisir ce qu'est l'âme, car cette dernière n'est pas mesurable ni repérable en ses effets, et à plus forte raison est-elle incapable de saisir l'acte créateur de Dieu. Certes la biologie nous indique l'individuation d'un génome propre à un vivant distinct des parents, mais nous ne pouvons pas passer directement de cette conclusion de la science biologique sur le génome à l'affirmation philosophique de l'existence d'une âme spirituelle dans le principe du développement embryonnaire, car il n'y a pas de continuité, du point de vue épistémologique, entre la connaissance biologique du génome et la découverte philosophique de l'âme. Le philosophe n'y verra tout d'abord qu'une raison de convenance qui ne repose pas sur l'évidence d'un jugement d'expérience. La philosophie doit donc approcher la question autrement, par voie de sagesse et par voie inductive.

9-2-2- Dans un jugement de Sagesse, c'est-à-dire dans le regard de l'Être Premier Créateur de tout ce qui existe, on pourra dire que tout corps originel humain, fruit de la fécondation, et engagé vers l'individuation du génome est, a minima, ordonné à l'âme spirituelle pour constituer avec elle une personne. A plus forte raison après l'apparition individuée de ce même génome.

(Dès lors il est sacré dès le premier instant, sa dignité est intouchable en raison de la procréation, qui est une œuvre commune avec Dieu. La procréation est une alliance naturelle avec Dieu, parce qu'elle implique le concours de Dieu qui répond à l'initiative sponsale par la création de l'âme spirituelle. De sorte que toute atteinte contre cette ordination sacrée disposant une vie biologique à recevoir la création de l'âme spirituelle brise et l'alliance naturelle de l'homme avec Dieu, et l'ordre de la sagesse de Dieu, et l'intention créatrice de la paternité vivante de Dieu présente dans l'origine embryonnaire. Aller contre la sagesse divine est une infraction moralement plus grave que celle de tuer un homme (même si les hommes de ce temps ne sont pas sensibles à ce niveau de réflexion philosophique parce qu'ils ont perdu le sens de Dieu).

9-2-3- Par ailleurs, les convenances de la métaphysique de la personne ont éprouvé une difficulté à expliquer la position de l'animation immédiate, formulant ainsi la notion de personne potentielle pour y remédier :

Si Dieu crée un être pleinement humain, son acte de création doit se terminer à la personne : corps, âme et esprit vivant substantiellement unis dans l'être créé par Dieu. La science nous montre bien un corps vivant et humain, mais non encore en capacité d'exercer une vie consciente intellectuelle ; il s'agirait alors d'un corps qui se dispose à recevoir l'âme spirituelle, habité de cette dignité qui trouve son fondement dans l'intention créatrice de Dieu : la dignité métaphysique de ce corps originel ne lui viendrait donc que de la Sagesse créatrice de Dieu qui le porterait vers la création de l'âme spirituelle et le statut de personne.

9-2-4- Ce nouvel agnosticisme doit écouter les éléments de réflexion suivants : au sens strict, pour qu'un corps soit formé, et non plus informe, il ne lui faut pas des organes (forme morphologique), mais une matière ordonnée à la forme (forme eidétique ou naturelle), tel est le principe hylémorphique d'Aristote, or le zygote est bien ordonné à la vie spirituelle, c'est une matière organisée à sa forme propre grâce au génome.

9-2-5- Argument de convenance pour une intervention créatrice de Dieu au premier instant : il ne peut pas y avoir de cause diminuante en ontologie :

L'initiative sponsale et son alliance naturelle avec la Sagesse créatrice de Dieu portent donc une personne potentielle dans le poids ontologique de l'unité sponsale à travers le support biologique de la tension des patrimoines génétiques du père et de la mère jusqu'au terme du processus de fécondation. Ce poids ontologique de l'unité sponsale porteuse de l'alliance procréatrice va perdre son support corporel (après la conjonction des dites gamètes en place du zygote) avec l'apparition d'une nouvelle individuation biologique dès que le nouveau génome va opérer sa première mitose : il n'est donc pas raisonnable de poser l'animation à un stade ultérieur, cette alliance naturelle des parents avec l'intention créatrice de Dieu ayant besoin d'un support organisé et incarné pour demeurer.

9-2-6- Les objections philosophiques d'un corps non formé, incapable d'exercer un état de conscience, de jugement, ou d'amour agissant personnel : fragilité des fondements épistémologiques de ces positions :

(Ces objections lient la vie sensorielle à l'apparition des neurones - affirmant par exemple que « le système nerveux est principe organique de la sensibilité »- en oubliant que les animaux les plus rudimentaires comme les protozoaires sont capables de sensation (tactile) sans posséder de système nerveux).

(ces positions nient également la réalité avérée ne serait-ce que d'ordre biologique des échanges d'information établis entre le génome et la mère).

(Voir par ailleurs J. Seifert montrant comment et pourquoi être subsistant de la personne humaine et ses puissances fondamentales et facultés précèdent toutes leurs actualisations : Vita e Pensiero 1989, chap.9 ; d'où on ne pourra plus conclure que si une personne humaine ne peut pas s'exercer comme personne, elle n'est pas une personne. Résolution des objections d'ordre ontologico-

anthropologique : la matérialiste, l'actualiste, l'hylemorphiste, et l'épistémologiste, dans Leib und Seele, J.Seifert.)

(Elles nient enfin la réalité d'un exercice spirituel de mémoire ontologique et de liberté primordiale, lesquelles n'ont pas besoin par nature de cerveau ou de science acquise, le support de la mémoire génétique étant bien présent dès le départ pour soutenir l'acte intime qui lui correspond)

9-2-7- La possibilité du spirituel humain affectif et intellectif ne s'exprimant que potentiellement à travers le corps embryonnaire et les deux difficultés que cela soulève à l'analyse philosophique. *(La vie de l'esprit humain aurait besoin au moins d'une possibilité élémentaire d'un sens du toucher pour pouvoir être supposée en puissance, et ce sens du toucher ne semble pouvoir être posé qu'au stade de l'apparition de la membrane cellulaire du blastocèle. De même pour le besoin d'un fondement élémentaire relationnel dans une unité nerveuse organique pour pouvoir être en puissance de communion, qui ne pourrait pas être posé non plus avant la fixation sur la paroi utérine maternelle).*

Résolution de la difficulté par la présence actualisée de la mémoire ontologique, qui trouve son organisation corporelle pleinement formée dans la mémoire génétique. Par définition, la Mémoire se reçoit elle-même dans la lumière et dans l'amour, avant que des actes adultes ne la perfectionnent dans l'affectivité et dans la raison.

9-2-8- Voie d'accès philosophique à la démonstration de l'existence d'une opération spirituelle propre au nouvel être par la Mémoire ontologique, proposée comme principe de la recherche, comme un prolongement des affirmations du Concile Vatican I sur la question de la démonstration philosophique de l'existence d'un Etre Premier Créateur de tout ce qui existe...

(Eléments anthropologiques, métaphysiques (modalités de l'Acte), et de Sagesse (Transcendants) permettant d'aboutir à une conclusion acceptable par tout philosophe dans cette recherche de la vérité sur l'homme et sur Dieu : l'existence de la Memoria Dei augustinienne est une donnée anthropologique que l'approche métaphysique ne peut qu'établir comme nécessaire après la démonstration rationnelle de l'existence du Créateur, et de la création de l'âme humaine par Dieu. Le génome, mémoire génétique, [statim ut materia est disposita per alterationem precedentem, forma substantialis aquiratur materiae, la Ilae, Q.11, a.3, 7,co.]), est bien le constituant d'un corps formé requis pour l'animation spirituelle directe de cette mémoire.)

9-3- (Deux autres axes convergents par une réflexion basée sur les principes d'Aristote) :

9-3-1- Aristote a donné une définition célèbre de l'âme spirituelle : « l'âme est l'acte (entéléchie) premier d'un corps naturel ayant la vie en puissance », qu'il précise : « c'est-à-dire d'un corps organisé », c'est-à-dire d'un corps qui est principe d'opération propre à ce vivant. Or, le zygote humain présente cette organisation : il est principe d'opération humaine.

Aristote et son analyse de l'acte premier : les principes aristotéliens vont enfin pouvoir s'appuyer sur un réel qui discerne très clairement le génotype (dynamique autonome et parfaitement organisée du génome) du phénotype (dynamique organisée de l'embryon morphologiquement repérable) dans une approche systématique qui relève de l'épistémè philosophique et qui montre bien que la différence pratique entre l'embryon précoce et le fœtus tardif est en fait quantitative et non qualitative. Dans un langage métaphysique, le génome est à son déploiement dans l'organisation phénotypique ce que l'acte premier est à l'acte second. Et la métaphysique d'Aristote devient une ressource autorisée pour exprimer cet acte intermédiaire entre puissance et acte achevé : la distinction entre acte premier et acte second : »Ainsi de la faculté (puissance) ou du sommeil (acte premier) à l'égard de la veille (acte second). » Le débat autour d'une personne potentielle par opposition à une personne actuelle est faux. En effet, le pouvoir de voir, quand je ferme les yeux, est actuel et non pas potentiel, tout comme le pouvoir de marcher, entendre, penser, vouloir, aimer quand je dors. Le sommeil n'est donc pas à la veille ce que la puissance est à l'acte, mais ce qu'un acte premier est à un acte second, ainsi qu'Aristote l'a montré. Finalement, la nature humaine personnelle de l'embryon se compare aux yeux lorsqu'ils sont fermés dans le sommeil : il leur faut attendre l'éveil pour voir; avant l'éveil, ils ont l'essentiel même si on ne peut dire qu'ils voient. Aussi parler d'une différence entre l'humain d'un côté et la personne de l'autre est-il un dualisme tout à fait inadmissible. Nous affirmons donc que l'organisation génomique est à sa traduction phénotypique ce que l'acte premier est à l'acte second, et non ce que la puissance est à l'acte. Bon nombre de formulations contemporaines sont en définitive ambiguës lorsqu'elles parlent de potentialité du zygote en camouflant la vérité sur son organisation actuelle. Nous pouvons dire qu'au sein du déploiement d'un même processus, l'acte second exprime l'acte premier et en réalise l'intime finalité. La différence des deux types d'actes n'est donc pas de nature, mais de l'ordre du déploiement. Et tous les apports de l'embryologie et de la génétique nous montrent à quel point le génome est profondément orienté vers son expression phénotypique. Rappelons trois faits révélateurs : dès la fécondation, le zygote manifeste une activité intense qui ne cessera qu'à la mort. De plus, cette activité est orientée : son « projet » est la constitution d'un adulte, à laquelle se subordonnent toutes les activités biologiques. Enfin, ce projet se déploie avec une continuité et une rapidité -de une à dix milliards de cellules organisées en neuf mois- suscitant l'admiration de notre esprit. L'embryon est si organisé en sa première cellule qu'il peut en résulter un adulte humain sans addition ultérieure autre que les nutriments assimilés.

Pascal Ide fait remarquer qu'Aristote, dans sa définition de l'âme, dit non seulement qu'elle est acte mais qu'elle est un acte premier (entéléchéia protè). On comprend son affirmation : « l'âme est l'acte premier d'un corps ayant la vie en puissance ». Or nous avons dit que le zygote est organisé comme acte premier. Donc on peut affirmer que le zygote est principe d'opération, plus précisément principe médiateur de toutes les opérations. Dit autrement, les organes existent déjà en acte dans les chromosomes, en acte premier, sous la forme de l'organisation active génotypique

) PO Arduin

9-3-2- La personne est un individu de nature raisonnable, c'est-à-dire apte à poser les actes propres à l'esprit. Or, dès la fécondation, nous sommes en présence d'une individualité nouvelle et d'un être doué d'une activité proprement humaine.

(Aristote et l'analyse de la mémoire : exis et pathos.)

(Porphyre à propos de Plotin retrouvant ce pathos d'identification à l'état d'existence, le soi en tant qu'image de Dieu, le Bien en soi : « *la mémoire est première, subsistant à la source même de l'entendement et de la volonté* »).

9-4- (Approche métaphysique ultime : les deux manières de regarder la Présence du Créateur), ((distinguer le « continuum » de la Présence de conservation dans l'être et la Présence vivante et paternelle réelle de la relation de Créateur à créature en notre monde, instant unique et isolé).

9-4-0 : Base démonstrative pour l'Un et l'Animation du Génome, démonstration analogique synthétique par la conjonction de ses cinq voies d'accès

C'est au terme des cinq que l'existence de l'animation immédiate est induite.

1/ Voie d'accès philosophique à la démonstration de l'existence spirituelle propre au nouvel être par la Mémoire ontologique : On proposera ici une induction analogique synthétique sur la nécessité de l'existence de cette *memoria* dès le génome.

2/ L'analyse de l'acte premier d'Aristote confirmera cette démonstration : Les organes existent en acte dans les chromosomes, en acte premier, sous la forme de l'organisation active génotypique.

3/ Troisième argument de base pour une intervention créatrice de Dieu au premier instant : il ne peut pas y avoir de cause diminuante en ontologie. L'initiative sponsale et son alliance naturelle avec la Sagesse créatrice de Dieu portent donc une « personne potentielle » dans le poids ontologique de l'unité sponsale à travers le support biologique de la tension des patrimoines génétiques du père et de la mère jusqu'au terme du processus de fécondation, et seulement jusqu'à ce terme.

4/ La métaphysique de l'individuation porte avec elle l'*Energéia* de cette démonstration analogique du côté de la matière vivante et de la substance.

5/ Cinquième voie d'accès : la nécessité Éthique du Bien. La nécessité Éthique du Bien se conjoint à la réalité métaphysique de l'Un.

(L'Un, l'objet originel de l'intériorité vivante libre dans le Don, montre que l'Éthique ne peut rien comprendre aujourd'hui, ne peut rien dire sans cette métaphysique primordiale de l'Un, du Bien, de la vie, de la lumière et du devenir substantiel.)

Les cinq modalités de l'acte posent la nécessité de poser dans l'Un une puissance originelle de liberté, de vie, de Bien, dans le devenir substantiel de l'ontologie humaine.

Maintenant l'induction analogique synthétique est possible, et la preuve nous apparaît dans l'évidence démonstrative en Métaphysique.

9-4-1- Dans le langage courant, nous ne disons pas que nous sommes créés actuellement par Dieu, mais que, un jour, nous avons été créés par Lui. En réalité cependant, c'est bien à tout instant que

notre existence humaine reçoit de Dieu ce qui fait la réalité de sa création, à savoir tout notre être. Il ne faut donc pas dire que Dieu crée les êtres à un certain moment et non aux moments suivants, mais qu'Il les crée avec leurs moments et leur durée, y compris le premier moment. Par surcroît, Dieu conserve dans l'existence ceux qu'il a créés et les soutient de sa sollicitude et de sa Providence. Toutes ces proximités de la présence créatrice de Dieu s'inscrivent dans une permanence, un continuum qui attend de nous gratitude, adoration, remise de tout nous-même au cœur de cette dépendance gratifiante qui fait toute la dignité de l'être humain.

Si cependant nous avons coutume de pressentir comme un moment privilégié, unique et sacré le premier moment de notre advenue à l'existence, dans un commencement de cette relation créatrice, ce n'est pas sans raison : le Créateur, Etre premier et Source de tout ce qui existe, en cet instant initial et unique pour nous, S'est rendu présent à nous en y communiquant l'esprit vivant. Et cela ne s'est produit qu'une seule fois. Réalisant alors l'unité substantielle entre le corps, âme et l'esprit, Il a été en cet instant et en ce lieu du principe embryonnaire, et en cet instant et ce lieu seulement, Donateur de vie, Créateur et Père de notre animation, de notre liberté vivante, de notre subsistance rationnelle et immortelle. Et cette Présence Personnelle, vivante, Lumineuse, Paternelle, métaphysique et divine à la fois n'a pu jaillir que dans cet instant initial.

(Ainsi les agressions contre l'innocence et la dignité humaine : avortement, chosification de l'embryon n'atteignent-elles et ne blessent-elles qu'indirectement la présence continue de Dieu. Mais, lorsqu'elles s'attaquent à l'origine de la vie, elles viennent ici se muer en agression directe contre la Présence vivante de Dieu et en abomination dans le Sanctuaire de la vie. Une libéralisation légalisée de cette agression contre l'arbre de la vie ferait reposer la responsabilité de cette abomination transcendante sur la collectivité humaine toute entière, ce qu'il faudra éviter à tout prix).

9-4-2- (Il suit la nécessaire et libératrice distinction entre deux dignités sacrées qui se conjoignent dans le principe de la vie embryonnaire : la Vie et la Source transcendante de la vie)

Le terme de la relation vivante de Créateur à créature en notre monde et en notre temps ne peut se situer ailleurs que dans le lieu et l'instant de la conception, lieu et instant de la création de l'âme immortelle donnée directement par Dieu.

Là est le lieu de la rencontre de l'Etre et de la Vie, de l'Unité du visible et de l'invisible, du Don et de la liberté du Don, de la paternité créée et de la paternité incréée, de la subsistance spirituelle et de la présence de l'Acte, de la matière et de l'esprit, de la dépendance au Créateur et de la liberté du créé, de l'Un et du Multiple, de la loi éternelle et de la loi naturelle.

Le premier instant est le tabernacle du monde, le corps originel est le Saint des Saints de toute sacralité, la Mémoire de Dieu (Zikaron) en témoignera en chaque acte de vie pleinement humaine. La plénitude humaine : agir en la Mémoire de cela.

Celui qui cherche à pénétrer ce Sanctuaire est menteur, séducteur, homicide, au cœur du Principe lui-même : il est abominateur de l'Un et du Bien en soi.

10- La lumière de l'approche religieuse et des religions monothéistes : confirmation des approches personalistes, philosophiques, réponse aux attentes de la responsabilité politique, des intuitions culturelles et de la conscience populaire. Le Christ, Unité vivante de l'homme et de Dieu : *Dieu l'a exalté, lui donnant le Nom qui est au-dessus de tout nom*, Lumière qui éclaire le monde, clé de compréhension du Mal et source de tout Bien.

10-1- (à la lumière de la genèse : innocence divine originelle trompée et déchue, innocence divine du nouvel Adam crucifiée et glorieuse, innocence divine originelle de l'enfant bafouée et silencieuse.)

10-2-1 : Tradition rabbinique. « De l'avis de tous les Sages d'Israël, c'est une vérité constante, certaine, incontestable que Dieu donne, l'envoyant du ciel, l'âme pure à tout homme dès le principe de sa formation dans le sein maternel. » Rabbi Manassé Ben Israël (autorité incontestée de la tradition doctrinale.)

« Dans le tout premier chapitre de la Genèse, dans l'histoire de la création. Au verset 27, nous apprenons que : Dieu créa l'Homme à son image ; c'est à l'image de Dieu qu'il le créa ». Et les rabbins posent la question du sens de cette affirmation. Comment comprendre en effet que Dieu crée l'Homme à son image, alors qu'il n'a Lui-même pas d'image? A cette question, le Midrash, c'est-à-dire la tradition orale juive, répond de la manière suivante: « Tout comme Dieu est unique, l'Homme créé à son image est, lui aussi, unique ». L'unicité de Dieu se reflète et se retrouve dans l'unicité de l'homme. Le clonage humain vient modifier cette donnée de base du judaïsme et des religions monothéistes (...) Alors, il ne s'agit pas, pour nous, de nous opposer au développement des sciences qui, dans leur grande majorité, profitent à l'ensemble des sociétés humaines, mais simplement de rappeler qu'il y a des débordements que l'on ne peut pas accepter, car ils touchent au plus profond de ce qui fonde notre humanité. Dans notre tradition juive, et dans la tradition judéo-chrétienne, être monothéiste c'est non seulement croire en un Dieu unique, mais c'est aussi croire en l'unicité absolue de chaque être humain. » (Rabbin David Meyer, 1997 Bruxelles)

“ Les mystères du développement pré-natal ont fasciné les Sages du judaïsme, et ils réussirent à discerner de nombreux points inconnus concernant la création de l'être humain, bien avant que les sciences modernes n'atteignent aux données correspondantes. Le Midrash indique en effet que l'embryon est créé lorsque la fertilisation a réussi : quand la goutte blanche (l'ovule) fusionne avec la semence. L'embryon alors se développe dans l'utérus, lequel est plein de sang (Yalkut, Job 905). Dans l'histoire de la science moderne, l'ovule humain ne fut découvert par Baer qu'en 1827, tandis que l'existence du spermatozoïde ne l'était qu'en 1677 par Hamm et Leeuwenhoek. Dans de nombreux cas, les affirmations embryologiques du Talmud toutes affinées de spéculations et d'intuitions philosophiques qu'elles fussent, sont bel et bien confirmées par les faits contemporains d'ordre scientifique.

Voyez par exemple le passage suivant :

« Nos sages nous apprennent : Il y a trois partenaires dans la création de l'homme: le Très-Haut, son père, et sa mère. Le père y contribue La mère y contribue à travers son ovule..... Le Tout-Puissant y contribue en apportant l'esprit, l'âme, la beauté des traits, la vision, le pouvoir d'entendre, la capacité de s'exprimer et d'avancer, et de connaître. ... Comme le commentait Rashi, cela veut dire que l'âme est semblable à du sel qui préserve le corps -lorsque l'âme le quitte, le corps se décompose ». (Niddah 31)... Nous trouvons cette parole dans la Tradition (Kabbalah): » Ne m'as-tu pas coulé comme on fait couler du lait, ne m'as-tu pas épaissi comme on fait cailler du fromage? Tu m'as revêtu de peau et de chair, Tu m'as tissé d'os et de nerfs. Tu m'as gratifié de vie et de ta faveur, et Tu m'as visité de ta protection et de ta garde en mon esprit » (Niddah 25 [en fait il s'agit de Job 10,10]) ... Selon le Talmud, il n'existe pas de moment meilleur pour la personne humaine que celui qu'il a passé dans le sein maternel (Niddah 30) ; et ceci pour une bonne raison que voici.... L'enfant dans le sein se voit enseigner toute la Torah, mais quand vient pour lui l'heure de la naissance, un ange vient le toucher aux lèvres, faisant en sorte que l'enfant oublie tout ce qui lui a été enseigné. (Niddah 30) Cette belle légende, qui dit hautement que l'homme atteint un très haut niveau de vie spirituelle dans le sein maternel, peut bien expliquer la somme immense de soin et de dévotion qu'on doit avoir pour l'enfant non-né, ce qui appert de manière évidente, si on considère toutes les lois regardant le statut du fœtus, ainsi que toute la Halakhah (loi Biblique) relative à l'avortement... Finalement, un concept important, qui est la base de tous les préceptes concernant le statut embryonnaire se trouve dans ce point de vue que même pendant les quarante premiers jours après la conception, l'embryon (qui se développe ensuite comme un fœtus) possède une âme. Un Rabbi qui fait autorité doit être consulté pour les seuls cas d'urgence grave d'ordre médical qui placent la famille dans le choix à faire entre la vie de l'embryon et celle de la mère (Seridei Esh 3:96. Refuah Leor Hahalakha, Institute for Medical Research According to Halakha ; J-m 1980).”

“Dans la Mishnah, fondation du Talmud, on retient une conversation entre l'empereur romain Antoninus (Marcus Aurelius) et le Rabbi Yehudah. Rabbi Culi le rapporte ainsi : “Il fut également demandé au Rabbi Yehudah, ‘Quand l'âme entre-t-elle dans le corps ? Est-ce quand il est décrété dans les cieux que la mère va concevoir, ou doit-on attendre que se soient développés de la chair, des os et des nerfs ?’ “Rabbi Yehudah répliqua, ‘L'âme ne peut venir tant que l'embryon n'est pas complètement développé.’ “Antoninus alors lui déclara, ‘Comment est-il possible pour l'œuf fécondé de survivre sans une âme ? On voit bien que si un morceau de viande est laissé là sans préservation, il pourrit et devient immangeable. Voilà pourquoi je maintiens, moi, qu'il est décrété que dès qu'une femme conçoit, l'âme entre dans l'œuf fécondé.’ “ Le rabbi tomba d'accord avec lui ; et quand il racontait cela il disait, ‘ Cela je l'ai appris grâce à Antoninus : l'âme est présente même avant que l'embryon soit formé. L'âme est présente. Voilà ce qu'il est correct de dire.’”

10-2- 2 : l'Islam : L'Islam dans ses textes fondateurs montre que Dieu crée l'âme humaine dès la première cellule : dès que l'on peut dire de la « nutfa » qu'elle est masculine ou féminine (c'est bien dans le premier génome).

- Les interprétations concordantes de l'islam, dans les trois Hadith qui parlent de la conception et de l'animation créatrice les points communs sont :

1°) la formation certaine physique de l'embryon dès le départ.

2°) l'intervention directe du Créateur, au Jour du Seigneur signifié par le chiffre 40.

3°) que pour recevoir l'âme l'être créé par Dieu doit être fixé comme vivant de sexe masculin ou féminin.

4°) que c'est à cet instant là qu'arrive l'ange de la création.

5°) que cela vient bien sûr après que la semence se soit constituée clairement en « nutfa » (zygote).

6°) à cet instant là, elle reçoit l'âme créée par Dieu.

Ces textes sont donc formels : l'animation se réalise au moment où, face au zygote (c'est à dire une fois la fécondation réalisée), la réponse à la question : « doit-il être masculin ou féminin ? » peut être définitivement fixée. Pour l'islam, c'est donc dans la première cellule.

(Islam/coran : « Au Nom de votre Seigneur qui a créé : Il a créé l'homme à partir d'une « alaq (quelque chose qui s'accroche) » (Al-'Alaq 96: 1-2).

- Deux versets en particulier dans le Qur'un concernent la question de l'animation :

1/ : « Lui qui a créé toutes choses de la meilleure manière : c'est par avec de l'argile [poussière liquide] qu'il a créé l'homme. Pour cela, Il fabriqua son engendrement à partir de la quintessence d'un liquide méprisable. C'est alors qu'il la constitua en une harmonieuse proportion, et souffla du dedans de lui son esprit. »(As-Sajdah 32:7-8)

2/ : « En vérité, Nous avons créé l'homme à partir d'une quintessence de terre boueuse [argile] : Pour cela Il le posa comme étant une petite quantité de liquide [(nutfa)] au fond d'un logement, en sécurité, fermement établi [en lui-même]. Alors Nous avons façonné la nutfa en qq. chose qui s'accroche [(`alaqa)], alors Nous avons formé cet `alaq sous forme d'un amas de chair machouillée [(mudgha)]... Aussi béni soit Dieu » (Al-Mu'minun 23: 2-4)

Le mot arabe, traduit ici par 'quintessence', [(sulale)], signifie 'quelque chose qui est extrait, émission de quelque chose d'autre , la meilleure partie d'une chose'. IL réfère à la partied'un tout (Bucaille, M. The Bible, The Qur'an and Science: The Holy Scriptures Examined in the Light of Modern Knowledge, Paris : Seghers, 1993, p. 215)

« Pour cela, Nous l'avons placé comme une petite quantité liquide (nutfa) au fond d'un logement, en sécurité, fermement établi [en lui-même] » : Le verbe arabe 'nutfa' est répété dans divers chapitres du Qur'un, parfois il peut être traduit par zygote. Le coran dit en effet : « L'homme n'a-

t-il pas été une petite quantité de « nutfa » qui s'est écoulée ? » (Al-Qiyamah 75: 37)...
Ce passage doit être interprété en ce verset, comme parlant du zygote 'fermement établi en sécurité, dans son dépôt' (c'est bien le lieu de croissance de l'homme dans l'organisme maternel qui est visé ici). Aujourd'hui, le zygote à ce stade est appelé morula, il est semblable à une petite mère pleine de liquide. Il s'implante dans l'endomètre vers le 10^{ème} jour après la conception, ce que le verset indique par l'expression : « logé en sécurité, fermement établi [en lui-même] ».

» Ensuite nous avons façonné la 'nutfa' en »'alaqa »: 'Alaqa a deux significations en arabe : 'caillot sanguin' et il peut aussi vouloir dire : 'quelque chose qui s'accroche'. Les découvertes récentes en embryologie ont bien montré que c'est ce qui se passe vers le 20^{ème} jour. »Alors Nous avons façonné cette réalité qui s'accroche ('alaqa) en un amas de chair mâchouillé [(mudgha)]« : ici de la même manière les observations scientifiques montrent bien vers le 25^{ème} jour le zygote ayant la consistance d'un [mâchouillis] de chair.

Jusqu'ici, les versets décrivent l'évolution physique de l'embryon. Les versets restants abordent l'aspect spirituel des origines humaines. Le premier verset (As-Sajdah 32: 9) établit très clairement ceci: » Il souffla du dedans de lui son esprit « .. tous les interprètes (Ibn Jarir Al-Tabari, Tafsir al-Tabari, Vol. 18, Égypte: Matbaatu Mustafa Al-Babi, 1954, le p. 9 Fakhr ar-Razi, Tafsir al-Kabir, Vol. 6, le p. 275 Abu Hayyan al-Andalusi, Bahr al-Muheet, Vol. 6, Riyad: Maktabat al-Nasr, le p. 398) s'accordent pour dire que ce passage se rapporte à l'animation par Dieu, laquelle est établie à ce stade.

Dans As-Sajdah en effet, ces versets sont suivis immédiatement par d'autres versets qui parlent de l'instant où l'âme quitte le corps par la mort. Voir As-Sajdah 32: 11 : «L'Ange de la mort, celui qui doit se charger de vous, aura le devoir de prendre votre âme, et ensuite vous serez amenés devant votre Seigneur». Voir également Al-Mu'minin 23: 15 : « Après cela , sûrement, vous mourrez ».

Ces versets indiquent que, recevant la vie à ce stade, le zygote devient une personne qui mourra un jour pour être amenée devant son Seigneur'. C'est donc bien aussi de l'âme aux instants de sa venue puis de sa sortie que parlent ces versets.

Dans L'Islam, le premier livre entre tous, c'est le Coran. Mais il y a également les hadiths (le souvenir des paroles de Muhammad) Deux hadith sont relatifs à la question de l'instant de la création de l'âme humaine. Un hadith dit : « En vérité votre création se réalise ainsi : ce qui vous constitue se rassemble pendant quarante jours dans le ventre maternel ; il devient une 'alaqa (quelque chose qui s'accroche) et une mudgha (un tas mâchonné de chair) dans cette période de temps. L'ange est envoyé à lui avec des instructions concernant quatre points ; aussi l'ange écrit-il définitivement ce qu'il doit soutenir au sujet de cet être nouveau : sa mort, ses œuvres, sa chance et son malheur. Alors seulement, l'âme est insufflée en lui »

(Al-Nawawi, Sahih-i Muslim bi-Sharh-i Nawawi, Kitab Al Qadar. Vol. 16, Hadith no.6390)

Un autre hadith explique: « Quand la nutfa (le zygote) a été déposée dans le sein dans cette période de quarante ou quarante-cinq nuits, l'ange vient et dit : « Mon Seigneur, sera-t-il malheureux ou fortuné? » et ces deux choses sont écrites. L'ange dit encore: « Mon Seigneur, doit-il être masculin ou féminin? » et tout cela est fixé et écrit. Ainsi que les œuvres, la mort et les talents de sa vie. Cet écrit est alors rangé, et rien n'en sera changé, rien n'y sera ajouté » (Al-Nawawi, op bourgeois., Hadith non. 6392).

Autre hadith: »Quand quarante nuits passent après le moment où la nutfa (le zygote) a été produite dans l'utérus, Dieu lui a envoyé l'ange et lui a donné sa forme : Il crée son ouïe , le sens de la vue, sa peau, sa chair, sa peau et on dit : 'Mon Seigneur, doit-il être masculin ou féminin? ' Et votre Seigneur décide ici ce qu'Il veut ; c'est à cet instant que l'ange fixe la chose : elle est écrite » (Al-Nawawi, opbourgeois., Hadith non.6393)

Avant de commencer à donner l'interprétation de ces hadiths, il serait juste d'apporter quelques commentaires. Chacun sait que la différenciation sexuelle de l'être humain est déterminée dès la première cellule, au départ de la conception, par sa structure chromosomique ; certes à l'époque des hadiths (fin 8^{ème} siècle, début du 9^{ème} siècle), l'on ne pouvait percevoir morphologiquement cette différenciation sexuelle que vers ce quarantième jour. Le hadith ne dit pas du tout que c'est seulement au quarantième jour que la détermination masculine ou féminine est donnée, mais que le moment où celle-ci est fixée détermine le moment révélé de l'intervention de Dieu dans la solitude divine. En effet ce nombre de 40 est bien connu pour sa signification divine dans la Révélation (quarante symbolise l'intervention féconde de Dieu dans la solitude du désert) : il montre aussi, ce qui est parfaitement exact, qu'il y a quarante jours entre ce qui est écrit par l'acte paternel et créateur de Dieu (génotype), et l'heure où cela se voit à l'œil humain (phénotype).

»Nous l'avons accompli comme une nouvelle création ». (Al-Mu'minun 23: 14) signifie bien cela.)

Dans ces trois hadiths les points communs sont la formation certaine physique de l'embryon dès le départ. Pour recevoir l'âme, et être une personne humaine à part entière, l'être doit être fixé comme vivant de sexe masculin ou féminin : et c'est là qu'arrive l'ange de la création, après bien sûr que la semence se soit établie clairement en nutfa (zygote) : à cet instant même elle reçoit l'âme créée par Dieu.

Les trois hadiths sont formels, cela se réalise au moment où, face au zygote (la fécondation une fois réalisée), la réponse à la question : « doit-il être masculin ou féminin? » peut être définitivement fixée...

10- [Suite : position des Eglises réformées] Mais surtout : Eléments d'exégèse biblique apportant une lumière révélée sur la Création de Dieu dans le processus de la vie, pour en confirmer l'immédiateté.

10-3- Religions chrétiennes issues de la Réforme. Le protestantisme affirme la pleine personnalité de tout enfant dès qu'il est conçu :

Les textes des fondateurs de la Réforme dérivent d'une lecture de l'Écriture, et vont servir de lien à une embryologie proto-protestante semblable à celle dessinée par les premiers pères de l'Église tout de suite après le temps des Apôtres : ces positions s'opposèrent à la pré-existence de l'âme platonicienne, à la formation tardive d'Aristote, comme à la position matérialiste de la non-existence de l'âme. Ils affirment l'existence simultanée, la conjonction contemporaine, et l'interactive coopération d'un corps qui va se développer avec une âme qui va se développer avec lui ; le tout précisément dès le premier moment de la conception. Telle est la position unanime des autorités enseignantes du protestantisme : à tout le moins c'est la vision de : Martin Luther, Jean Calvin, la Confession de France, la Confession écossaise, la Confession belge, la Confession anglaise inscrite en ses 39 Articles, la Confession de Heidelberg, Zacharias Ursinus, la Seconde Confession helvétique, et Bartholomew Keckermann... telle est également la vision des Canons de Dordt, de Jean Wollebius, de la Déclaration de Thorn ou encore de la Confession Polonaise, des Standards de Westminster, de Jean Owen, François Turretini, et Léonard Riissen. Il est clair qu'on retrouve ces affirmations plus tard chez : Jonathan Edwards, Charles Hodge, A.A. Hodge, Robert Dabney, William Shedd, Franz Delitzsch, Benjamin Warfield, Abraham Kuyper Sr., Herman Bavinck, J. Gresham Machen, A.G. Honig, et J. Oliver Buswell Jr. etc ».)

Exemples :

- "Nous les hommes sommes venus déjà à l'existence « dès le premier moment où nous sommes dans le sein maternel», Dieu « nous a façonnés dans le ventre de notre mère » - même si « l'embryon, une fois conçu,...n'a pas de forme. » Calvin (commentaire sur Ps. 51:6)

- A. Kuyper : "Et ici nous confessons que ceci nécessite un acte direct de Dieu... Ce fut une chose excellente que nos Théologiens Réformés aient constamment prêché le créationnisme.... Car en ce qui concerne son origine la plus profonde, l'âme de l'homme doit être dite directement liée au corps par Dieu en Personne.... «

- " Nos Pères, » explique le Théologien réformé le Professeur Dr. Abraham Kuyper Sr. (1837-1920) (qui appartient à l'école classique du Calvinisme), « adhèrent à ce qu'on appelle la notion de 'création' - ce qui veut dire, à la confession selon laquelle une âme vient à exister non pas par la vertu de la reproduction mais en vertu d'un acte créateur de Dieu. Cependant, ils ont également maintenu que cette âme est créée dans l'état de pureté. Ce n'est pas seulement à la naissance, mais à la conception elle-même que l'âme se saisit en son opération vitale propre et distincte de celle de ses parents. Ainsi, ce n'est pas à la naissance, mais bien plutôt à la conception elle-même, que la course peccamineuse de ces opérations vitales se saisit elle-même dès le premier moment ».[Common Grace, Kampen: Kok, 4th ed., p. 438].

- Amsterdam's Free University Professor of Ethics, Rev. Dr. William Geesink (1854-1929): [A propos des Lord's Ordinances de Kampen: Kok, 2ème éd., II pp. 271 & 277f.] « Le fruit vit dès le premier moment de la conception, il vit à travers tous les moments de son développement dans le sein maternel... Car aussitôt que la cellule-séminale paternelle a pénétré et fructifié la vivante « cellule-œuf » de la mère - la vie nouvelle de l'enfant a bien commencé, en son indivisible unité (originée dans les deux parents à la fois)... Derrière cette advenue d'une nouvelle vie humaine, il y a encore une autre cause plus profonde encore . Il s'agit de l'opération de la Toute-Puissance omniprésente de Dieu. C'est bien ce pouvoir de Dieu, et donc Dieu Lui-même que nous désignons ici, lorsque nous lisons dans l'Écriture [Psaume 139:15f] si soigneusement précise: 'ma substance [ou structure corporelle] n'était pas cachée de Vous alors que j'étais fabriqué en secret et que j'étais artistiquement façonné dans les parties profondes de la terre'.

- »A l'origine, les Docteurs de l'Église chrétienne prêchèrent cette opinion que l'âme est créée et unie au zygote au moment même de la fécondation... [A.G. Honig: Reformed Dogmatics, Kok: Kampen, 1938, pp. 332f & 361-65 (prenant également note du caractère nettement créationniste, traducianiste ou générationniste de ces opinions d'origine) : par le Souffle de la vie... Ainsi, l'âme de l'homme a été créée directement par Dieu ». « Les Théologiens Réformés contemporains... tiennent eux aussi cette opinion : l'âme est créée à l'instant de la conception. C'est notre point de vue également : notre corps est bien le véhicule de l'âme... Dieu crée l'âme en l'unissant au corps - et sous ce rapport, Il l'unit en même temps à la race des hommes à partir de laquelle cet être humain va bientôt naître. ».

(lumière sur les trois premiers commandements donnés par Dieu à Moïse) :

- Les commandements de Dieu :

Tu adoreras ton Créateur et Lui seul, tu ne rendras pas vain Son Nom (le Nom, hA Shem en hébreu : Sa Présence vivante féconde actuelle et efficace), tu Le sanctifieras : montrent bien que le principe de tous les autres commandements révèlent l'attention à la Présence du Créateur et son exclusive adoration, la considération de sa substantielle et Personnelle Présence, et enfin son caractère Sacré, Saint et Divin principe et source de tout culte et de toute sanctification de l'homme et du temps.

- Les deux commandements du Seigneur :

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et tu aimeras ton prochain comme toi-même. » ...

Il faut toute la foi et la vie spirituelle intense d'une Madeleine Delbrêl pour détecter le mal, insidieusement caché sous l'apparence du bien : « Si l'esprit du mal a fait le péché en séparant l'homme de Dieu, jamais, semble-t-il, il n'a situé cette rupture à un point aussi

capital et aussi ambigu : il l'a situé très exactement entre le premier et le second commandement : il a demandé la haine de Dieu au nom de l'amour des hommes. »

10-4- 1 Exégèse de la création par Dieu de la vie humaine :

- l'homme est façonné, formé, tissé par Dieu dans le sein maternel Ps 139/138 ; Ps 22/21,11 ; Ps 71/70,6 ; Jer.1,4-5 ; Job 10,8-12.

- l'homme est inscrit dans le Livre de Vie (Ap 3,5 ; 21,27 ; Phil 4,3) :

(Dès que l'ovule est fécondé, sa vocation est déjà consignée dans le livre de la vie commente Jean Paul II, EV. 61) : ' La vie humaine est sacrée et inviolable dans tous les moments de son existence, même dans le moment initial qui précède la naissance. Depuis le sein maternel, l'homme appartient à Dieu qui scrute et connaît tout, qui l'a formé et façonné de ses mains, qui le voit alors qu'il n'est encore que petit embryon informe et qui entrevoit en lui l'adulte qu'il sera demain, dont les jours sont comptés et dont la vocation est déjà consignée dans le « livre de vie » (cf. Ps 139/138, 1. 13-16). Là aussi, lorsqu'il est encore dans le sein maternel – comme de nombreux textes bibliques en témoignent –, l'homme est l'objet le plus personnel de la providence amoureuse et paternelle de Dieu.'

- La création de l'homme à l'image de Dieu le confie à un destin de vie pleine et parfaite (Gn 2, 7; Sg 9, 2-3).

- La création de l'être humain lui donne la pleine humanité d'Homme dès le départ : « Homme et femme il les créa, il les bénit et leur donna le nom d' »Homme », le jour où ils furent créés.» (Gn 5, 1).

- L'existence de tout individu, dès son origine, est sous le regard de Dieu : «Avant même de te former au ventre maternel, je t'ai connu; avant même que tu sois sorti du sein, je t'ai consacré» (Jr 1, 5).

- Job, du fond de sa souffrance, s'attarde à contempler l'œuvre de Dieu dans la manière miraculeuse dont son corps a été formé dans le sein de sa mère ; il en retire un motif de confiance et il exprime la certitude d'un projet divin sur sa vie: « Tes mains m'ont façonné, créé Souviens-toi : tu m'as fait comme on pétrit l'argile Ne m'as-tu pas coulé comme du lait et fait cailler comme du laitage, vêtu de peau et de chair, tissé en os et en nerfs? Oui tu m'as gratifié de la vie et tu veillais avec sollicitude sur mon souffle » (Jb 10, 8-12)

- Des accents d'émerveillement et d'adoration pour l'intervention de Dieu sur la vie en formation dans le sein maternel se font entendre également dans les Psaumes : « J'étais encore inachevé, tes yeux me voyaient » (Ps 139/138, 16)

- La vie originelle de l'homme est un don gratuit de Dieu, comme l'exprime la mère des sept frères : « Je ne sais comment vous êtes apparus dans mes entrailles ; ce n'est pas moi qui vous ai gratifiés de l'esprit et de la vie ; ce n'est pas moi qui ai organisé les éléments qui composent chacun de vous. C'est bien le Créateur du monde qui a formé le genre humain et qui est à l'origine de toute chose.... » (2 M 7, 22-23).

- La vie originelle est une reproduction du divin et un appel : « Appelés ... à reproduire l'image de son Fils » (Rm 8, 28-29)

- La vie originelle est un Prologue :

« La vie s'est manifestée, nous l'avons vue » (1 Jn 1, 2) Quand ? Prologue : à l'instant où nous sommes venus en ce monde (Jn 1, 1 svts) ; alors : « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, – car la Vie s'est manifestée: nous l'avons vue, nous en rendons témoignage et nous vous annonçons cette Vie éternelle, qui était tournée vers le Père et qui nous est apparue –, ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi soyez en communion avec nous » (1, 1-3). Ce qui se dit de la vie nouvelle ne pourrait se dire si elle ne s'appliquait également à la vie naturelle sortie des mains de Dieu.

- Un germe de vie immortelle s'y dépose, venu du Créateur dans le cœur des hommes : « Toutes les choses que Dieu a faites sont bonnes en leur temps ; il a mis dans leur cœur l'ensemble du temps » (Qo 3, 11). Ce germe de totalité et de plénitude attend de se manifester dans l'amour et de s'accomplir, par un don gratuit de Dieu, dans la participation à sa vie éternelle.

- L'homme apparaît en ce monde comme une manifestation de Dieu, un signe de sa présence, une trace de sa gloire (Gn 1, 26-27; Ps 8, 6). C'est ce qu'a voulu souligner également saint Irénée de Lyon avec sa célèbre définition: « La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant ».

- À la racine de l'homme est conférée une très haute dignité, dont le fondement vient du lien intime qui l'unit à son Créateur: en l'homme resplendit un reflet de l'autorité même de Dieu. ... « Le Seigneur Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder » (Gn 2, 15).

- Les choses sont pour lui et confiées à sa responsabilité, tandis qu'il ne peut lui-même, pour aucun motif, être asservi à ses semblables et de quelque manière être ramené au rang des choses. ... « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance » (Gn 1, 26).

- La vie à l'instant où Dieu l'offre à l'homme est un don par lequel Dieu fait participer sa créature à quelque chose de lui-même. ... La vie que Dieu donne à l'homme est bien plus qu'une existence dans le temps. C'est une tension vers une plénitude de vie; c'est le germe d'une existence qui va au-delà des limites mêmes du temps: « Oui, Dieu a créé l'homme pour l'incorruptibilité, il en a fait une image de sa propre nature » (Sg 2, 23).

- Notre vie ne vient pas de nous, ni de la nature : « ... eux qui ne furent engendrés ni du sang, ni d'un vouloir de chair, ni d'un vouloir d'homme, mais de Dieu » (Jn 1, 12-13).

- Le récit de la Visitation est une leçon sur la primauté de la vie conçue : « Aussitôt – écrit saint Ambroise – se font sentir les bienfaits de l'arrivée de Marie et de la présence du Seigneur... Elisabeth fut la première à entendre la parole, mais Jean fut le premier à ressentir la grâce : la mère a entendu selon l'ordre de la nature, l'enfant a tressailli en raison du mystère ; elle a constaté l'arrivée de Marie, lui, celle du Seigneur ; la femme, l'arrivée de la femme, l'enfant, celle de l'Enfant. Les deux femmes échangent des paroles de grâce, les deux enfants agissent au-dedans d'elles et originent la réalisation du mystère de la Miséricorde en y faisant progresser leurs mères ; enfin, par un double miracle, les deux mères prophétisent sous l'inspiration de leurs enfants. L'enfant a exulté, la mère fut remplie de l'Esprit Saint. La mère n'a pas été remplie de l'Esprit Saint avant son fils, mais lorsque le fils fut rempli de l'Esprit Saint, il en combla aussi sa mère ». (Evangile de Luc, Visitation)

- Résumé de cette exégèse biblique : « Dieu a fait l'homme – écrit saint Grégoire de Nysse de telle sorte qu'il soit apte au pouvoir royal sur la terre... L'homme a été créé à l'image de Celui qui gouverne l'univers. Tout manifeste que, depuis l'origine, sa nature est marquée par la royauté... L'homme est aussi roi. Ainsi la nature humaine, créée pour dominer le monde, à cause de sa ressemblance avec le Roi universel, a été faite comme une image vivante qui participe à l'archétype par la dignité ».

10-4-Exégèse de l'animation immédiate :

- La conception :

Job 3,3 ; Isaïe 7,14 ; Ex 22,2 ; voir Zacharie 12,1 (Dieu a formé l'esprit de l'homme du dedans de lui) ; Luc 1,36 (Ta parente a conçu un fils en sa vieillesse... il y a six mois).

- Devenir substantiel :

Psaume 139:15-16 (Mon corps n'était point caché devant toi, lorsque j'ai été fait dans un lieu secret, et ma substance dans les profondeurs de la terre (heb. thachthiy-yooth erets, l'utérus féminin).¹⁶ Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient; Et sur ton livre étaient tous inscrits les jours qui m'étaient destinés, où les deux expressions 'J'ai été fait' et 'ma substance' (upostasis) montrent celui qui parle comme un tout complet dès la conception.

- Liberté originelle :

Ps. 51,5 (Dans le péché, ma mère m'a conçu).

- Formation spirituelle :

Dt4,32 Dieu crée l'homme sur la terre d'une extrémité du ciel à l'autre ; Dt 32,6 : n'est-Il pas ton Père Créateur qui t'a formé et affermi, toi ?

- L'homme est capable de savoir d'où il vient et quand il a été créé : Sagesse 13, 1-2-3 (O vains par nature tous les hommes... qui, en considérant les oeuvres, n'ont pas reconnu l'Artisan... Qu'ils sachent combien leur maître est supérieur, car c'est la source même de la beauté qui les a créés).

- Origine et Fin :

Siracide 17, 1-2 : Il a créé l'homme et l'a tourné vers lui.

- Origine à la Signification sponsale du corps :

Mt 19, 4 : Arsen kai telu epoiesen autous : Masculin et Féminin il les crée (traduction analytique) ; Gen.1, 24 et 5,1...

10-4-3- Exégèse du sacrilège dévastateur - Daniel 9 : 'Shiqoutsim Meshomem' concerne le Saint des Saints du Temple. On ne peut pas exclure l'interprétation appliquée à la libéralisation du clonage embryonnaire :

- Herméneutique du Temple :

Jésus parlait de son corps (Jean 2, 21) : un corps humain ; le Temple pour Jésus : la maison de mon Père, lieu de la paternité de Dieu dans le corps humain assumé par l'Incarnation (Jean 2,16) ; notre corps est le temple de Dieu (I Cor 3, 16 : Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira. »)

-Mat 24,15 et Marc 13,14 (Lorsque vous verrez l'abomination de la désolation établie dans le lieu où elle ne doit pas être - Que celui qui lit comprenne bien [quel lieu]).

- Le Créateur est notre Père unique :

Malachie 2, 2 : Si vous ne prenez pas à cœur de donner gloire à mon Nom, j'enverrai sur vous la malédiction et maudirai votre bénédiction & 2,10 : n'avons-nous pas tous un Père unique, n'est-ce pas le Dieu unique qui nous a créés ?

- Jean 7, 24 : Ne jugez pas selon ce qui est apparent, mais ce qui est selon la Justice (càd l'ajustement parfait à la présence vivante, paternelle et amoureuse de Dieu).

- Le Sanctuaire de la Vie est réservé à Dieu seul : 2 Chr 26,18 : Sors du Sanctuaire : tu commets un péché ! Et tous les textes d'exégèse associant Abomination (Shiqouts en hébreu) et Saint des Saint réservé à Dieu seul.

10-4-3 (approche biblique des prophètes : de l'Arbre de vie à l'Abomination) :

Gen. III, 22 : « Puis YHWH Dieu dit : « Voilà que l'homme est devenu comme l'un de Nous pour connaître le bien et le mal. Qu'il n'avance pas maintenant sa main, qu'il ne prenne pas aussi de l'Arbre de Vie, pour en manger et vivre pour toujours.

« Juste après la faute, Dieu avait demandé à Adam de s'expliquer. L'homme répondit : «La femme que tu m'as donnée, c'est elle qui m'a donné du fruit de l'arbre, et j'ai mangé » (Genèse 3-12). Or, l'expression « j'ai mangé » est écrite au futur : j'en mangerai; seul le Vav conversif placé au début de ce verbe permettrait de dire qu'il s'agit d'un passé. Ainsi la Torah fait ici allusion à une partie du dialogue qui a eu lieu entre Dieu et Adam : Adam déclare à Dieu qu'il a mangé du fruit défendu et ... qu'il en remangera dans l'avenir... Il déclare à Dieu qu'il a fauté et qu'il fautera de nouveau, à l'avenir !

Adam se présente devant Dieu en disant qu'il a pris conscience qu'il s'est forgé un système dans lequel il est bien de consommer ce fruit, et que par conséquent, il risque d'en manger de nouveau en étant persuadé de faire le Bien : « J'ai mangé et je remangerai. ».

Et quel était l'objet de la tentation : devenir comme Dieu? « D'être à même de créer des mondes » comme l'explique la tradition Rabbinique (Rachi)...

La faute en créant une nouvelle échelle de valeur fait de l'homme un créateur d'humanité.

L'Arbre de vie de la Tradition vétéro-testamentaire représente symboliquement les Lois de l'Univers et est considéré comme le symbole de la Création tant du Macrocosme (l'Univers) que du Microcosme (L'Être Humain). En réalité, la faute en créant une nouvelle échelle de valeur fait de l'homme un créateur de monde humain différent de celui voulu par Dieu. Il n'est rien de plus tentant pour l'homme que de se sentir maître d'un monde créé par lui sans Dieu. En proposant un projet concurrent de celui de Dieu pour l'homme, l'homme a l'illusion qu'il se substitue au Créateur. La tâche originelle de l'homme n'était pas de redéfinir un monde qui ne lui appartenait pas. Elle était plutôt de vivre de façon harmonieuse sa spiritualité en cherchant par le maintien de la vérité existentielle à créer en l'homme qui est en lui une création nouvelle.

D'où la vision néo-testamentaire de l'Arbre de vie dans l'Apocalypse :

« Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit-Saint dit aux Eglises : Au vainqueur, je donnerai à manger de l'Arbre de vie, qui est dans le paradis de mon Dieu » :

Dans la tradition judéo-chrétienne, la tradition biblique, l'Arbre de la vie est réservé à Dieu seul, et il est planté dans le paradis immaculé de la Création originelle de Dieu. Comme l'homme a été chassé du paradis terrestre, l'Arbre a été transplanté au cœur de la nouvelle Terre du Christ et de Son Corps. Il doit engendrer la vie dans tout ce qui existe ; il est là pour nourrir la vie céleste de ceux qui sont sur la terre. Rentrer dans l'Arbre de vie, dans la sève qui nourrit toute chose à l'intérieur de Dieu, dans la sève lumineuse qui fait grandir ce qui est intime dans le mystère de l'Agneau de Dieu, c'est la vocation fondamentale donnée à la première Eglise, le premier rassemblement, « l'Eglise primordiale », l'Eglise d'Ephèse. Dieu a pris dans la nouvelle terre du paradis, la Terre promise du crucifié Jésus, un nouvel Arbre de vie : cet Arbre de vie nous l'apercevons dans l'Immaculée Conception. Car Dieu a créé l'Immaculée Conception à partir de la terre promise du cœur crucifié du Fils de l'Homme.

- Cet Arbre de vie repose sur la signification sponsale inscrite dans le Livre de la Genèse, nous a enseigné le Bienheureux Jean-Paul II :

... »Le corps de l'homme est sacrement, rendant visible le spirituel et le divin. Par sa corporéité différenciée, l'homme est signe visible et efficace de l'économie de la Vérité et de l'Amour, qui ont leur source en Dieu même et qui ont déjà été révélés dans le Mystère de la Création : en même temps que l'homme est entré dans le monde visible de la sainteté. Dans son corps d'homme et de femme, l'être humain se sent dès lors sujet de sainteté, sujet de Vérité et d'Amour. C'est la première fête de l'humanité qui tire ses origines des sources divines de la Vérité et de l'Amour dans le mystère même de la Création. ... fait l'homme est fondamentalement «Image de Dieu» et «appel à la gloire» si on l'atteint dans le Mystère de la Création. «

... »Ce qui montre, en lien avec le Livre de la Genèse, que l'image de Dieu se lit à travers cette communion que l'homme et la femme constituent dès le début. Image par la solitude (Dieu est et gouverne le monde) et par la communion (mystère des Personnes divines) aspect théologique le plus profond de tout ce qu'on peut dire sur l'homme. » ... Si donc » l'homme et la femme se virent à travers le Mystère de la Création avant de voir leur nudité ... réciproque qui participe à la perception « extérieure » du monde et à la perception « intérieure » qu'est la vision du Créateur lui-même: « c'était bon » c'est que, à travers le Mystère de la Création, l'homme et la femme devaient se voir plus distinctement encore que par les yeux du corps ». »Tel est le seuil de l'histoire terrestre de l'homme : la découverte de la signification procréatrice du corps, la paternité et la maternité, avec la limite de la mort. Malgré la lutte, la mort, la culpabilité, l'homme place sans cesse la « connaissance » ... à la racine de la procréation. Et ainsi sans cesse il confirme les paroles de Dieu à l'origine sur l'homme : « Dieu vit et... : c'était bon » (Gen 1, 30) «

- Paternité et sponsalité créatrice sont donc liées ensemble dans l'Arbre de Vie voulu par Dieu.

- Ainsi s'accomplit la Volonté créatrice de Dieu sur l'Arbre de vie : « Voici : la Vierge conçoit un fils auquel on donnera le nom d'Emmanuel, ce qui se traduit : Dieu avec nous » (Is.7,14)

10-5- Approche évangélique :

(Le Christ, vivante mémoire de l'Homme en Dieu et de Dieu en l'Homme, icône du Saint des Saints dans le Corps de l'homme réservé à Dieu seul, archétype de l'enfant conçu et porté par Dieu à exister en ce monde).

- La lumière théologique sur l'Union Hypostatique du Christ ne sera pas étrangère à une vision plus juste du composé humano-divin de chaque être humain en son origine embryonnaire : ainsi Saint Jean Damascène a pu achever ses Dialectica par une mise en place purement philosophique et résolument aristotélicienne du composé humain comme « union hypostatique », conclusion qui s'établit en point d'orgue avec les positions dogmatiques et christologiques de Saint Cyrille d'Alexandrie à Saint Maxime le Confesseur ('Origine de l'âme et animation du corps humain', Dominique Bertrand).

- C'est une des lectures de l'Evangile de saint Jean lorsqu'il annonce : « Le Verbe illumine tout homme dans l'instant où il vient en ce monde » Jn 1,9.

- Par ailleurs, « Rien de ce qui existe n'a été créé sans Lui » Jn 1,3 :

La vie que le Fils de Dieu est venu donner aux hommes ne se réduit pas à la seule existence dans le temps : la vie qui depuis toujours est 'en lui' nous a été donnée ; elle est constitutive de la Lumière des hommes Jn 1,4 et consiste dans le fait d'être engendré par Dieu (image) pour participer à la plénitude de son amour (ressemblance)...

11- Les Eglises d'orient et d'occident, approche théologique :

11-0- Dans « TIMITIKON APHEROMA IS TON MITROPOLITIN KAISSARIANIS GEORGION » Archim. Nicolas HATZINICOLAOU et signé par l'actuel Archevêque d'Athènes SB- CHRISTODOULOS pp.167-171.

- L'enseignement patristique, lequel est toujours en parfaite harmonie avec les Saintes Ecritures, considère que l'homme existe dès l'instant de sa conception. Parmi les nombreux témoignages... le second Canon de Saint Basile le Grand, qui jouit d'une autorité œcuménique ... De même, les 3ème, 4ème et 6ème Conciles œcuméniques qui se sont penchés sur la naissance selon la chair du Seigneur et qui ont dogmatisé sur Son existence animée dès l'instant de sa conception » par l'opération du Saint Esprit dans le sein de la Vierge Marie « .

- Par conséquent l'Eglise orthodoxe soutient que dès l'instant de sa conception l'homme existe en tant qu'entité qui mérite respect, protection et honneur.

- En même temps que la conception commence la vie et en même temps que la conception aussi le corps reçoit une âme, il est animé.

- C'est pour cela que l'Eglise honore comme fêtes les conceptions de certaines personnalités marquantes telles que, par exemple, celles du vénérable Baptiste, de sainte Anne etc.

- Les Saints Pères développent le point de vue que l'embryon est vivant dès sa conception puisqu'il n'est pas possible que le corps reste sans âme. Selon ce même enseignement d'ailleurs, la conception de l'homme n'est pas simplement l'œuvre de la nature ni même de la seule relation qui découle entre les époux ; elle est aussi l'œuvre de la Divine Providence ... (Cf. Archimandrite Hiérotheos Vlachos in ANATOLIKA, Vol. A , p.148)

- Très caractéristique est à ce sujet cette phrase de saint Jean Chrysostome : » Le fait de donner naissance relève d'en-haut. Il procède de la providence de Dieu. Rien ne peut lui suppléer : ni la nature de la femme, ni l'union des sexes, ni rien d'autre d'analogue « .

- Plus particulièrement le Saint Synode de la Hiérarchie de l'Eglise de Grèce ... a pris position contre l'avortement (Lettres encycliques des 27-11-85 et 1-4-86) en se basant rigoureusement sur l'enseignement de l'Eglise, à savoir que la vie commence dès la conception.

- Quoiqu'il en soit, la parole de l'Eglise, fondée sur la Révélation divine, est supérieure à la parole humaine, même si elle se présente sous le couvert de la science Et même sur le plan de la science, l'Archim. Nicolas HATZINICOLAOU rappelle que les nouvelles données scientifiques insistent sur le fait que la vie humaine commence dès lors que la cellule embryonnaire se met à se multiplier ...

11-1- L'anthropologie orthodoxe et sa compréhension de la valeur éternelle de la personne humaine, clarté et convergence de l'analyse orthodoxe dénonçant 'la sorcellerie du clonage' : voir P. B. Bobrinskoy, 4ème Colloque orthodoxe de bioéthique à Paris, & P. J. Breck, in Sop 267,28 ; 193,33 ; 222,B :

Selon la formule du métropolitain Joseph, l'Eglise est l'endroit où l'être humain retrouve véritablement ses racines divines : ... l'image de Dieu en lui-même ; dans la société moderne ... quand on commence à se mettre à la place de Dieu, on commence aussi à détruire la création de Dieu qui est l'être humain même, à créer des monstres comme on peut le faire avec les manipulations génétiques...

Cette maladie peut être guérie par une église saine, une église qui ne trahit pas sa vocation d'éveiller à la présence de Dieu et être transparente à cette présence de Dieu (Feuillet St Jean Cassien, 86).

C'est la communion avec la Vie divine qui donne à l'homme, c'est-à-dire à sa capacité humaine authentique, son fondement indispensable et son statut d'image ; la déification de l'homme doit

être reçue pleinement dans sa dimension entitative et corporelle, pour que la ressemblance ne lui fasse pas négliger l'union, en Christ, aux énergies divines qui donnent l'existence à l'homme et à toutes choses dans la création :

L'image de Dieu en l'homme est identifiée par bien des théologiens orthodoxes (Yannaras, Zizioulas, Nissiotis, Nellas) avec la « personnalité » humaine : la capacité divinement actée par Dieu de relation avec Dieu, avec soi-même et avec les autres, exercée dans la liberté et dans l'amour...

La créature humaine selon St Basile « est un animal qui a reçu l'ordre de devenir Dieu »(St Greg.de Naz. In oratio,43)...

En Christ, nous avons la possibilité de progresser de « gloire en gloire » 2Cor 3,18 vers cette pleine et parfaite communion avec la Vie divine, qui donne à l'humanité, autrement dit à la personnalité authentique, son fondement indispensable.(SOP, 247,28 & 31)

11-2 - Témoignage de réflexion théologique selon la tradition de l'Eglise Orthodoxe, par Monseigneur Stephanos Métropolitain de Tallinn et de toute l'Estonie :

Notre Eglise Orthodoxe n'est jamais restée indifférente au problème de l'embryon humain. Les Pères de l'Eglise, notre Droit Canon et aussi diverses positions théologiques prises à l'occasion de rencontres entre nos Eglises ... nous proposent de nombreuses orientations susceptibles de ... nous éclairer sur la nature et les droits de l'embryon humain.

Essayons donc de les aborder brièvement et de façon très large :

1.- L'embryon ... est beaucoup plus que ce qu'il semble être au premier abord car, en tant que tel, il est déjà un être humain ... Les divers canons de l'Eglise, notamment en matière d'avortement, ne disent rien d'autre que cela derrière la rigueur des dispositions souvent très sévères qu'il prévoit (Cf. e.a. canons 91 du Concile in Trullo, canons 2 et 8 de St Basile, canons 21 et 22 de Jean le Jeûneur, canon 21 du Concile d'Ancyre et aussi le Pydalion).

2.- De ce fait, l'embryon est une personne jouissant d'une identité. L'Eglise considère avec respect toute l'histoire de la personne humaine dès l'instant de sa fécondation jusqu'au moment où elle achèvera sa course dans ce monde pour entrer dans l'éternité... La morale chrétienne éclaire, de façon particulière, la valeur intérieure de chaque personne humaine : La personne humaine est sur terre un être chaque fois unique et inestimable et ce parce que l'homme est à l'image de Dieu ; image honorée par l'Incarnation du Dieu-Homme, Jésus-Christ. Pour cette raison la vie de l'homme est un bien inviolable et en tous points digne de respect.

Le droit à la vie prévaut sur toute autre considération. Parce qu'il possède, et non pas seulement en apparence, tout ce qui est de l'homme dans toute son intégrité, ... toute intervention sur lui, sous prétexte qu'il ne vit pas encore ou qu'il n'est pas encore suffisamment constitué en corps humain

ou qu'il n'est pas encore indépendant du corps maternel, est du point de vue moral irrecevable... Nous ne nous laisserons pas ici de répéter que chaque être humain est unique et que sa différenciation des autres hommes commence dès le moment de sa conception, qui est cet instant où la personne humaine acquiert sa réalité, son identité propre est tout son dynamisme propre, indépendamment des changements qui peuvent survenir par la suite. C'est cela qui fait en premier de l'embryon une personne avec sa conscience propre et sa volonté propre...

Dans de nombreux pays il existe maintenant des comités d'éthique ... L'éthique se situe au-delà des règles et des codes. Elle est une attitude de vie, une manière d'être et en fin de compte, un critère pour un juste positionnement en face des problèmes du quotidien.

L'Evangile est en mesure de mettre à la disposition de tout un chacun de tels critères, à la fois authentiques et objectifs. Aussi, si quelqu'un veut pratiquer la morale dans une perspective chrétienne, il lui suffit de laisser l'Evangile le saisir au plus profond de lui-même à travers sa raison, son vouloir, sa compréhension et ses démarches. Dans de telles conditions la science devient sagesse, créativité, don, bénédiction puisque l'éthique rejoint la conscience de chacun. Dans ce domaine, le rôle de l'Eglise consiste surtout à proposer sa contribution sans rien imposer du tout, pour mieux permettre au monde de la médecine et de la science de résoudre, de la manière la plus authentique, les problèmes pratiques qui relèvent de l'éthique et de la déontologie.

3.- Pour l'Orthodoxie la vision de l'homme, de la vie et du monde est forcément théocentrique

Chaque homme n'est pas seulement un être logique éphémère, mais essentiellement il est compris comme une icône immortelle de Dieu : tout ce qui a trait à sa condition naturelle est inférieur à ce qui est en lien étroit avec son existence divine. Le don de la vie biologique est sans comparaison, non pas parce qu'il s'inscrit dans la continuité du naturel, mais parce qu'il rejoint l'être spirituel : le commencement de la vie coïncide avec le commencement de l'âme ; l'évolution du premier détermine la situation du second.

L'embryon est donc aussi une âme vivante. Et l'âme est cet élément de l'homme qui lui permet d'opter pour la sanctification ou le péché, pour le refus de Dieu ou la reconnaissance de sa manifestation parmi les hommes.

En d'autres termes, il est en mesure de se contenter de son état naturel ou au contraire d'atteindre par grâce une physionomie divine du fait que l'âme continue à vivre après la mort malgré les lois naturelles et que librement elle peut se laisser féconder par les énergies de la grâce divine pour que l'homme soit déifié de par sa communion avec la nature divine.

A cause de cela la vie biologique sur terre revêt une valeur incomparable car elle n'est pas un simple don de Dieu, mais elle se présente comme une occasion unique, celle de la participation de l'homme créé aux énergies créées de Dieu à la divinité même de Jésus-Christ par le baptême. Le corps devient alors temple de l'âme et la vie sur terre vase mystique de la vie du monde à venir

Par conséquent, début de vie signifie en même temps début de l'âme : l'instant de notre naissance a plus de poids que celui de notre mort parce que la naissance est commencement d'éternité alors que la mort n'est que l'achèvement du provisoire.

Cela rejoint le point de vue des Cappadociens de refuser de circonscrire la nature incorporelle en des limites spatiales : pour Basile de Césarée, c'est par la raison que l'homme est à l'image du Créateur et non par sa forme corporelle et c'est pourquoi » l'image n'étant vraiment image que dans la mesure où elle possède tous les attributs de son modèle « , elle ne peut être enfermée dans des délimitations spatiales puisque l'homme est créé à l'image même de Dieu (cf. Homélie sur l'Hexaemeron ; sur l'origine de l'homme et dans les Grandes Règles).

Quant à Grégoire de Nysse (cf. La création de l'homme) il soutient que : » l'esprit... s'approchant de notre nature de telle sorte qu'il se joint à elle, (il) est à la fois en elle et autour d'elle, sans pourtant y avoir son siège ni l'enfermer en lui « . C'est ainsi que l'homme est véritablement un dans la composition d'âme et de corps.

» La question de l'animation de l'embryon, écrit le Dr Eric BARTHELME, apporte une confirmation décisive à la perspective religieuse des Cappadociens sur l'homme comme créature, car il permet en effet de concilier l'idée d'une nature humaine duelle et le mystère de la priorité et de la postériorité du spirituel sur le physique dans une conception selon laquelle le commencement de l'existence est unique et le même pour l'âme et le corps « .

St Grégoire de Nysse aura ainsi recours à l'image biblique des « tuniques de peau » (Gn. 2, 21) pour désigner ce qui, à son sens, est rajouté à cette image créée selon celle de Dieu (Gn. 1, 27) et le dégrade, à savoir la vie biologique et instinctive que l'homme partage avec les animaux depuis la chute (Sur la Virginité, PG 46/12, 373;376A). Ne voir que la tunique sans discerner ce qu'elle recouvre relève de l'aveuglement du péché.

Ainsi l'homme est doté d'une structure ontologique très particulière puisqu'il conjugue en lui le monde de la matière et celui de l'esprit. Par nature il est constitué d'une âme et d'un corps depuis son commencement jusqu'à sa mort. Ainsi, dit encore Grégoire de Nysse : » On ne doit pas placer la création de l'un de ses composants avant celle de l'autre : ni la création de l'âme avant celle du corps, ni l'inverse ; car alors l'homme serait mis en conflit avec lui-même si on le divisait par une distinction temporelle » (in La création de l'homme). Par conséquent nous pouvons affirmer ici que l'embryon est animé dès sa conception biologique.

Cette question du statut anthropologique a été particulièrement éclairée chez saint Maxime le Confesseur par la Christologie : Pour lui, la perfection de l'Incarnation impose que le Christ soit pleinement homme et pleinement Dieu dès le moment de sa conception. Or, le Christ révèle aussi ce qu'est l'humanité de l'homme, « Par conséquent, l'homme est constitué, selon Maxime le Confesseur, d'un corps et d'une âme dès sa conception biologique » (Ph. CASPAR, ...l'embryon humain chez les Pères de l'Eglise).

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, si déjà le fait de cloner un végétal ou un animal relève d'une réflexion déjà complexe du fait que le clonage, d'une manière ou d'une autre, détruit la spécificité des créatures, combien le clonage humain n'est il pas inadmissible et scandaleux, même à titre d'hypothèse ou de simple utopie de savant.

Pour le Dr Claude HIFFLER, cela relève « d'une diabolisation de la science ». Car, ajoute-t-il encore, » toutes les créatures ont droit au respect de leur différence et de leur existence. L'homme en particulier, parce qu'il est une personnalité irréductible, à dessein divino-humain, doit toujours se rappeler qu'il est » à l'image et à la ressemblance de Dieu « , il ne doit jamais oublier qu'il est le jardinier et le gardien de la Création (Gn 2,15).

Nos rapports avec notre propre corps et celui des autres exigent une vision sacramentelle d'amour et de respect, précisément parce que nous sommes par notre corps le Temple du Saint Esprit « .

Selon l'Eglise Orthodoxe le mariage remplit une double fonction : il vise à l'union de deux êtres, qui sont l'homme et la femme, et au fruit de cette union qui est la procréation, « afin que soit aussi perpétué le genre humain « . Le lien entre ces deux fonctions est indissoluble. L'union charnelle présuppose l'union des âmes ; la première est la conséquence de la seconde. Aussi la procréation apparaît ici comme un acte responsable par rapport à cette relation complexe qui naît du mariage. L'Eglise, pour sa part, ne voit pas cette relation comme une concurrence entre le corps et l'âme : ces deux éléments qui fondent la personne humaine ne diffèrent pas l'un de l'autre et ne se battent pas l'un contre l'autre. Dans le mariage les deux époux expriment fondamentalement leur unité spirituelle en utilisant pour ce faire le langage de leur corps. Et l'enfant qui va naître de cette union ne sera que le fruit de ce don réciproque que se font les parents entre eux. Seul donc l'homme et la femme en communion possède le droit de devenir parents et seulement l'un à travers l'autre.

Il est important de rappeler cette évidence parce que de nos jours, il y en a la nécessité du fait que

1. Les progrès immenses de la médecine la rendent aussi plus dangereuse.
2. L'Etat, en légiférant de plus en plus dans le domaine de la santé, ne peut faire abstraction de la vie des individus et cela risque de créer des tensions entre les intérêts d'ordre social et la liberté des personnes.
3. De nombreuses questions se posent quant à la provenance et à l'utilisation des fonds alloués à la santé.
4. Et enfin parce que les citoyens possèdent plus de connaissances que par le passé en matière de santé.

A une époque où l'on fait tant de place aux Droits de l'Homme, les scientifiques chrétiens se doivent de réfléchir à l'actualisation du thème de l'homme » image de Dieu » pour proposer un

nouvel espace éthique indispensable capable de s'ouvrir dans une vision de transfiguration et non pas de défiguration de l'homme et du cosmos.

On peut tenter de dégager au moins trois droits pour l'embryon :

1. Le premier est celui de son identité. Il lui revient de montrer son identité et sa personnalité. C'est à lui de nous dire qui il est et ce qu'il est et non pas à nous. De nous faire savoir s'il est ou non un homme parfait et de nous révéler ce qui le caractérise sur le plan physique et psychique qui le différencie des autres humains ...

2. Le second droit est celui de la vie. Sa finalité - devenir un homme en plénitude - doit seulement être tournée vers la vie et jamais vers l'expérimentation ... vers leur destruction, ou vers leur mise » en veilleuse » par congélation. Il est affligeant de savoir que, pour des centaines de milliers d'embryons, on transforme leur formidable capacité de vie ... en perspective de mort ou d'expérience scientifique.

3. Le troisième droit qui lui échoit tout naturellement est celui de l'éternité. L'embryon possède une âme immortelle. Le don qui lui est fait de passer à travers la matrice de la vie biologique à la vie de l'éternité rejoint ce même droit que lui offre Dieu d'être fécondé et de se multiplier.

PROTECTION ET RESPECT DE L'EMBRYON

La vie dépendante que mène l'embryon dans le ventre de sa mère est bien plus sacrée que celle déjà plus autonome d'un tout petit enfant.

La destruction d'un embryon est un refus de Dieu, un refus de lui permettre de se manifester dans le monde parce que la conception biologique d'un homme dans le sein maternel coïncide avec sa conception spirituelle dans la pensée de Dieu. Celui qui fait obstacle à la première bloque à la seconde toute perspective d'éternité.

Peut-être que cela ne convient pas à nos sociétés modernes. Elles voudraient bien que l'homme soit dépourvu d'âme et d'esprit. Il suffit pour cela de se tourner vers toutes ces théories de l'évolution, lesquelles sont des tentatives, non pas de prouver (cela n'est pas possible) mais de se convaincre que notre origine est naturellement animale.

Le regard de l'Eglise est tout autre :

L'éternité commence avec la conception et le potentiel que contient chaque embryon ne relève pas du domaine de l'abstrait mais annonce déjà le désir eschatologique qui est le propre de la nature humaine.

» Déposons maintenant tous les soucis du monde, chantons-nous au moment de l'hymne des Chérubins lors de la Divine Liturgie, pour recevoir le Roi de toutes choses « . C'est dans cette

perspective qu'il nous faut situer l'embryon : pour lui, comme pour chacun d'entre nous, il y a eu synergie entre Dieu et le désir des parents. Une synergie ou en toute humilité est venue s'ajouter un peu de science de notre science. Maintenant que ce » peu de science » de notre science a tendance à vouloir devenir plus important : Où se situe la véritable frontière entre la capacité de la science de mieux manifester le mystère de l'union de la vie naturelle avec l'âme, de la beauté du présent avec la splendeur de l'éternité et cette autre capacité qui peut aussi être la sienne, de mettre un terme brutal à la libre spiritualité de l'homme ?

BIBLIOGRAPHIE :

1. Références patristiques : - pour St Basile et Grégoire de Nysse cf. Encyclopedia Universalis 3, pp29-30 et 8, ppl4-15. - Pour St Maxime le Confesseur, cf. l'article de M-H- CONGOURDEAU in « la politique et la mystique » Paris. Critérian 1984 ; « Maxime le Confesseur et l'humanité de l'embryon » et in « Nouvelle revue théologique » t-III, 1989, pp.693-709 » l'animation de l'embryon chez Maxime le Confesseur « .

2. Articles en langue française : - Revue « connaissance des Pères de l'Eglise » N° 52/décembre 1993, sous la rubrique « santé et maladie chez les Pères » a) Dr Eric BARTHELME : « quelques aspects de la conception du corps chez Basile de Césarée et Grégoire de Nysse » pp, 12-13 b) Dr Philippe CASPAR : « Comment les Pères de l'Eglise envisagent le statut de l'embryon humain » pp, 17-18. - Revue « SYNAXE » N° 41 juillet-sept- 1997) : « Bioéthique : clonage et transgénisme » par le Dr Claude HIFFLER pp.4-5.

3. Articles en langue grecque :

a) Archim. Nicolas HATZINICOLAOU : » application de la technologie expérimentale sur des embryons humains » in TIMITIKON APHEROMA IS TON MITROPOLITIN KAISSARIANIS GEORGION -Athènes 1996 PP.349-367.

b) Métropolitite de Démétrios CHRISTODOULOS: Ethique de la déontologie médicale in Tribune Médicale (IATRIKO VIMA), fév.1990, pp.37-41 et loc. cit. mai 1989 : conception technique et éthique chrétienne pp. 47-48.

c) la lettre de Patricia a été éditée par la revue « KATHOLIKI », Athènes, le 28/04/1998, p.3

d) Note complémentaire : texte ci-joint in « TIMITIKON APHEROMA IS TON MITROPOLITIN KAISSARIANIS GEORGION » Archim. Nicolas HATZINICOLAOU, et signé par l'actuel Archevêque d'Athènes SB- CHRISTODOULOS pp.167-171. -

11-3- La réflexion théologique catholique.

11-3-1-a (Renouveau doctrinal par la doctrine et la théologie de l'Immaculée Conception, par la doctrine de l'Incarnation, par la doctrine de la conception et de la grâce : J. Seifert, *what is life*, Rodopi 1997).

11-3-1-b- les principes toujours actuels de l'analyse de St Thomas d'A. :

Nous pouvons souligner avec Philippe Caspar que « la théorie chromosomique moderne, en décrivant la présence en acte de toute l'information individuelle et spécifique dans un zygote, a complètement ruiné ce lien entre l'individuation et l'apparition d'une corporalité morphologique et macroscopique. »... »Le postulat de Thomas d'Aquin de non-structuration de l'être au début de son développement ontogénique fut donc progressivement démantelé par la biologie moderne. » Les scolastiques se sont posés à tort comme des partisans de l'information médiate en reposant leur affirmation sur une difficulté exégétique. Ils identifièrent implicitement le terme aristotélicien de (corps) organisé à (corps en) présence d'organes puis d'organes macroscopiques, morphologiquement repérables, identifiables et fonctionnels.

Cette double identification se comprenait du temps des Grecs et au Moyen-âge où l'on ignorait tout de l'organisation microscopique et moléculaire de la matière vivante. Nous devons absolument réviser ce point de vue depuis que nous avons appris l'extraordinaire complexité et la stupéfiante coordination des activités physiologiques au sein de la cellule fécondée.

11-3-2- (sensus fidei) Allusion au sondage du sensus fidei :

Les fidèles ont été interrogés...

(La vérité des chiffres extraits selon les critères rigoureux établis par l'Eglise pour retenir une expression valide du sensus fidei: Conduit par l'Institut Nazareth sous le contrôle de la Maison Pontificale, il y avait deux sources de recueil: le sondage au sortir des messes paroissiales et internet. Parmi les répondants « pratiquants », ceux qui professaient leur foi en l'animation immédiate se répartissent en: 89,6% sur le net, et 67% en paroisse. Si 75% donnaient une réponse expresse et très précise c'est bien l'immense et écrasante majorité qui écartaient le sentiment d'une création tardive de l'âme dans le processus embryonnaire (97% si pour ceux dont la réponse était plutôt en faveur de l'animation immédiate, bien qu'exprimée moins expressément et précisément), la marge de ces hésitations montrant le nombre de ceux qui ne savaient trop comment exprimer cette conviction négative »)

(sensus ecclesiae) Témoignage épiscopal en France : « On ne peut plus clairement tracer la ligne de partage entre ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas, entre ceux pour qui tout est grâce et don de Dieu et ceux pour qui tout est matière et énergie soumises aux lois du hasard et de la nécessité. L'Assemblée Nationale a adopté ... un projet de loi bioéthique qui ... entrouvre la voie au clonage. Ce vote a soulevé, parmi les chrétiens les plus conscients des enjeux et des conséquences d'un tel projet, une vague de stupeur et d'indignation. Stupeur devant l'inconscience ou la désinvolture de la grande majorité de ceux qui sont censés avoir

pour mission de protéger les biens les plus précieux de chacun des membres d'une société authentiquement humaine : la Vie et la Dignité ... des voix éminentes de biologistes et de philosophes, de médecins et de psychanalystes, de théologiens et de juristes se sont élevées pour dénoncer cette aberration ... Nous savons désormais que chacun de nous a commencé d'exister en une unique et merveilleuse cellule, riche de l'intégralité d'un patrimoine génétique unique et irremplaçable. Cette première forme de notre être a quelque chose d'extraordinaire... c'est avec elle qu'un nouvel être est donné et que tout commence. Tout est donné et tout commence, mais dans une impressionnante fragilité. En sa cellule initiale, l'embryon est à la fois si extraordinaire et si prodigieusement différent de nous que la question qu'il nous pose est d'une absolue radicalité : pour toi, suis-je quelqu'un ou quelque chose ? (Mgr A. Fort, Peuple de Dieu, mai 2002)

11-3-3- Autorité de l'enseignement apostolique : clarté et convergence de la position catholique :

(Enseignement du Magistère ordinaire).

- Dives in Misericordia, 7 : « Dieu, tel que le Christ l'a révélé, n'est pas seulement en rapport avec le monde en tant que Créateur et source ultime de l'existence, Il est aussi Père : Il est uni à l'homme, qu'il a appelé à l'existence dans le monde visible, par un lien encore plus profond que celui de la création. C'est l'amour qui non seulement crée le bien, mais fait participer à la vie même de Dieu Père, Fils et Esprit Saint » ...

- Bx Jean XXIII, Mater et Magistra, III : la vie humaine est sacrée puisque dès son origine elle requiert l'action créatrice de Dieu.

- Définition sur l'avortement EV. 58 :

»Aucune parole ne réussit à changer la réalité des choses: l'avortement provoqué est *le meurtre délibéré et direct, quelle que soit la façon dont il est effectué, d'un être humain dans la phase initiale de son existence, située entre la conception et la naissance* » : La condamnation de tout avortement dès l'instant premier de la conception est déclarée comme un 'intrinsic malum' dans une formulation quasi-dogmatique d'un passage revêtu de l'autorité infaillible (ibid. 62) ; il prouve que la doctrine morale de l'Eglise requiert désormais d'admettre l'existence personnelle de chaque être humain dès l'instant de la conception : « Avec l'autorité conférée par le Christ à Pierre et à ses successeurs, en communion avec les Evêques – qui ont condamné l'avortement à différentes reprises et qui, en réponse à la consultation précédemment mentionnée, même dispersés dans le monde, ont exprimé unanimement leur accord avec cette doctrine –, *je déclare que l'avortement direct, c'est-à-dire voulu comme fin ou comme moyen, constitue toujours un désordre moral grave, en tant que meurtre délibéré d'un être humain innocent*».

- (Congregatio pro doctrina fidei 24/4/97) :

« Afin de mieux préciser aux fidèles ce que l'Eglise enseigne à propos de l'instant de l'intervention de l'acte créateur de Dieu quant à l'âme spirituelle et à son infusion dans l'embryon humain ... il est peut-être bon de rappeler ce qui est déjà défini à propos de l'âme humaine : - l'âme de l'être humain est spirituelle (Vat.II, Gaudium&Spes, 14) ; créée immédiatement par Dieu (Pie XII, H.G. AAS 42 [1950] ; principe vital de l'homme (Pie IX, Dolore haud mediocri, DS 2833) et forme du corps humain (Conc. de Vienne, Fidei catholicae, DS 902).

- Elle échappe à toute mesure expérimentale (Ev. Vitae, 58) et son existence ne peut donc être confirmée ni infirmée par les sciences positives. A partir de là, et à l'intérieur de ces limites, de justes déductions philosophiques et théologiques sont permises. En particulier, si l'âme est le principe vital et la forme d'un corps dont la science révèle l'humanité et l'existence individuelle dès le premier instant, on ne voit pas comment ce corps pourrait subsister, et encore moins se développer, sans une âme humaine (Réponse à la lettre des évêques de Provence en visite ad limina du 26/2/97).

11-4 : L'instant de l'animation immédiate : Rompre le silence sur l'expressive affirmation de Jean Paul II donnée devant l'Académie Pontificale pour la vie le 24 février 1998 : « L'âme spirituelle, créée par Dieu, anime et vivifie le génome de l'homme ».

-Homélie de Benoit XVI à la fête de la T. Ste Trinité 2010: rappelant que l'idée d'animation immédiate est associée à l'apparition du génome :

L'être humain porte dans son « génome » l'empreinte de la Trinité :

« Reprenant une analogie suggérée par la biologie, nous pourrions dire que l'être humain porte dans son propre 'génome' l'empreinte profonde de la Trinité, de Dieu-Amour ».

-Homélie du Premier samedi de l'Avent 2011 de Benoît XVI :

« Par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme » (Gaudium et spes, 22). ...Il y a des tendances culturelles qui cherchent à anesthésier les consciences avec des motivations prétendues, en ce qui concerne l'embryon dans le sein maternel; la science elle-même met en évidence son autonomie capable d'interagir avec sa mère, la coordination des processus biologiques, la continuité du développement, la complexité croissante de l'organisme. Il ne s'agit pas d'une accumulation de matériel biologique, mais d'un nouvel être vivant, dynamique et merveilleusement ordonné, d'un nouvel individu de l'espèce humaine. Il en a été ainsi pour Jésus dans le sein de Marie ; il en a été ainsi pour chacun de nous dans le sein de notre mère. Nous pouvons affirmer, avec l'antique auteur chrétien Tertullien : « Il est déjà un homme, celui qui le sera » (Apologétique, IX, 8). Il n'y a aucune raison de ne pas le considérer comme une personne dès sa conception.

- Benoît XVI vendredi 13 mai 2011 (30ème anniversaire de la fondation de l'Institut pontifical Jean-Paul II pour les études sur le mariage et la famille) :

Dans la création de l'homme, le corps nous parle d'une origine que nous n'avons pas conférée à nous-mêmes :

« C'est toi... qui m'as tissé au ventre de ma mère » dit le Psalmiste au Seigneur (Ps 139, 13). Nous pouvons affirmer que le corps, en nous révélant l'Origine, porte en lui une signification filiale, car il nous rappelle notre engendrement, qui puise au Dieu Créateur à travers nos parents qui nous ont transmis la vie,. Ce n'est que lorsqu'il reconnaît l'Amour originel qui lui a donné la vie que l'homme peut s'accepter, qu'il peut se réconcilier avec la nature et avec le monde.

11-5 Catéchisme de l'Eglise catholique :

- Sur l'Image de Dieu, trace de la Memoria Dei : ce qu'est le génome originel vivifié de l'âme spirituelle :

« Germe d'éternité », « possession de soi », « base de l'alliance en l'homme avec le Créateur », « lieu où Il lui offre toute la création », « fond de l'être ou cœur profond », « participation à la lumière et à la force de l'Esprit divin », « ordination à Dieu dès la conception et destination à la vie éternelle », « force de croissance et de maturation », « racine de la raison et de la volonté », « mémoire du Nom de Dieu » : Cec 33, 299, 330, 357-8, 368, 1704-5, 1731, 2143, 2697.

- Père Gardeil, o.p. :

« Si cette mémoire vient à s'actualiser dans un verbe et dans l'amour qui en dérive, elle ressemblera au Père qui de son Sein engendre le Verbe, d'où procède l'Esprit Saint...

- Et sur la création de l'âme par Dieu dès la conception (Cec 1711, 2270).

12- Application à la question immédiate du clonage humain, abomination, agression contre le Créateur :

Le clonage comme constitution de nouveaux embryons pour les besoins de la science ou de la médecine, en effet, ne pose pas avant tout « quelques problèmes éthiques », il pose surtout un problème limite d'Abomination contre le Créateur. Du point de vue théologique, métaphysique, eschatologique, nous pouvons tous considérer que nous sommes en danger de voir toute l'humanité tomber dans un gouffre sans fond. Pourquoi ? Mais parce que c'est Dieu qui est bien là, présent actuellement dans cette première cellule totipotente donnant l'âme spirituelle à l'enfant dans le « Saint des Saints » réservé à Dieu seul et à Sa présence personnelle créatrice, vivifiante et paternelle à l'instant même où Il réalise le terme de sa

relation de Créateur à créature en notre monde. Les représentants du monde religieux peuvent donc confirmer avec nous que nous sommes ici très au-delà d'une problématique d'ordre éthique et que par voie de conséquence le clonage humain à fin thérapeutique ou scientifique est de même gravité que le clonage dit reproductif :

Il y a toujours directement agressée, transgressée, abominée, sans aucun intermédiaire, la Vivante Présence Créatrice, Personnelle, et Sacrée de Dieu notre Père dans l'instant et le lieu de la genèse humaine où Il se rend actuellement et pour ainsi dire physiquement présent, instant et lieu réservés à Lui Seul d'après l'Écriture.

12-1 Rappel de l'Instruction Dignitatis Personnae :

« (...) Il convient de relever que, dans la tentative de créer un nouveau type d'homme, se manifeste une dimension idéologique selon laquelle l'homme prétend se substituer au Créateur » (n. 27).

12-1-2 : Autre principe conjoint qui condamne le clonage humain :

«Chacun d'entre nous rencontre dans l'autre un être humain qui doit son existence et ses caractéristiques propres à l'amour de Dieu, dont seul l'amour entre les époux constitue une médiation conforme au dessein du Créateur et Père céleste » (n. 29).

12-1-3 : Compendium de la Doctrine sociale de l'Église , 237 :

« *En tant que ministres de la vie, les parents ne doivent donc jamais oublier que la dimension spirituelle de la procréation mérite une considération supérieure à celle réservée à tout autre aspect* : « La paternité et la maternité représentent une tâche de nature non seulement physique mais spirituelle; car la généalogie de la personne, qui a son commencement éternel en Dieu et qui doit conduire à lui, passe par elles ». (Jean-Paul II, Lettre aux familles Gratissimam sane, 10 (1994) 881).

12-2: Encyclique caritas in veritate Benoit XVI, la racine de la vie :

La personne humaine est une « unité d'âme et de corps », née de l'amour créateur de Dieu et destinée à vivre éternellement. L'être humain se développe quand il grandit dans l'esprit, quand son âme se connaît elle-même et connaît les vérités que Dieu y a imprimées en germe, quand il dialogue avec lui-même et avec son Créateur.

Ainsi ... la recherche sur les embryons, la possibilité du clonage et de l'hybridation humaine apparaissent et sont promues dans la culture contemporaine du désenchantement total qui croit avoir dissipé tous les mystères, parce qu'on est désormais parvenu à la racine de la vie. C'est ici que l'absolutisme de la technique trouve son expression la plus grande. Dans ce genre de culture, la conscience n'est appelée à prendre acte que d'une pure possibilité technique. On ne

peut minimiser alors les scénarios inquiétants pour l'avenir de l'homme ni la puissance des nouveaux instruments dont dispose la « culture de mort ». À la plaie tragique et profonde de l'avortement, pourrait s'ajouter à l'avenir, et c'est déjà subrepticement *in nuce* (en germe), une planification eugénique systématique des naissances.

12-3 : A l'Assemblée des chrétiens européens, l'intervention du Cardinal Bertone (15 juin 2007) ... suggère de créer dans chaque diocèse une structure pour le « respect de la vie », de manière à propager « une résistance active au génocide programmé de l'embryon dans la phase de la pré-implantation, antichambre du clonage humain ».

12-4 : La bioéthique dans nos sociétés occidentales s'est détaché de la morale chrétienne qui est par essence transcendante... L'homme a acquis ou pense avoir acquis une autonomie qui lui permet d'exprimer sa puissance et de s'immiscer dans les domaines de la création de la vie (...) L'homme cherche à quitter le statut de « coopérateur » et de « co-gestionnaire » que lui a confié Dieu en le chargeant de protéger la terre et les vivants: il veut devenir « co-créateur », voire « créateur » s'il recourt à certaines manipulations génétiques pour façonner un homme nouveau ou peut-être pour créer une copie d'homme par le clonage. (Colin, I. Bioéthique, Société et Christianisme : conflit de fondements ? du 8 avril 2009).

12-5-1 : Une nouvelle ère de la Foi doit jaillir de notre terre. La preuve rétablie que c'est Dieu qui crée le monde et l'homme. L'Eglise et la jeunesse du monde doivent proclamer la guerre à une Culture de mort qui se sert d'une science séparée de toute Vérité: en cette science de Mort, les hommes ne peuvent plus croire. Les multitudes humaines éprouvent irrésistiblement par la force du bon sens et de la fidélité de la Grâce qu'elles ne peuvent que se tourner de nouveau vers le Christ. La Puissance des enfants de Dieu répandus sur la terre, dans leur unité messianique avec l'Eglise, par un sursaut d'Unité vivante avec son Créateur et Père, sera plus grande que jamais. La raison pour beaucoup d'hommes de se détourner de scientifiques qui risquent de faire abomination se justifie largement de l'attitude hautaine de soi-disant chercheurs et docteurs travaillant, par exemple, à la réalisation d'une créature issue d'un croisement entre l'homme et l'animal. Les hommes ressentent tous au plus profond de leur cœur que c'est là une chose injustifiable: le clonage humain les agresse à la racine même de Dieu. Si dans un premier temps, on n'aura pas pu discerner la légalisation, la mise en œuvre et la création de ces monstruosité, cette apostasie de la nature et de la Paternité vivante du Créateur devra être finalement chassée avec ses affidés comme on chasse une horde de bêtes dangereuses. Comment l'homme inconscient, peut-il jouer à imiter Dieu jusqu'à vouloir Le dépasser ? Cette nouvelle « création humaine » née de la volonté de l'homme, devient un défi sans voile à Sa Sainte Volonté.

12-5-2 :Lorsqu'elles sont dépourvues de tout critère moral, les recherches scientifiques touchant aux sources de la vie sont une négation de l'être (discours J Paul II du 13 janvier 2003).

Le Dieu Éternel, Maître de la Création tout entière, visible et invisible, ne peut acquiescer à cette déformation. Ses inventions-là sont si maléfiques qu'elles font la condamnation d'une humanité qui choisirait de déformer la Création à la racine de la Présence de Dieu même. Dieu créa l'homme à l'Image de Son Fils Bien-aimé, Vrai Dieu et Vrai Homme.

12-6-1 : Atteinte au Créateur la dimension idéologique selon laquelle l'homme prétend se substituer à Dieu-Créateur éclabousse et blesse tout ce qui est essentiel à la Dignité : Dignité de la personne, Dignité de la vie (Paul VI, *Humanae Vitae*, 1968); Dignité de l'enfant non encore né, Dignité des familles (Jean-Paul II, *Evangelium Vitae*, 1995); Dignité de la procréation Dignité de la vie humaine, Dignité de l'union conjugale, Dignité des époux, Dignité de l'enfant, Dignité de son Origine, Dignité commune aux parents et aux enfants (CDF, *Donum Vitae*, 1987) ; Dignité de la personne, Dignité de signe sacramentel, Dignité des époux (CDF, *Déclaration sur l'avortement*, 1974); Dignité de l'espèce humaine, Dignité de la vie humaine(APV, *Réflexion sur le clonage*, 1997); Dignité de la personne, Dignité de la famille, Dignité de l'embryon humain, Dignité de la Vie, Dignité de l'enfant, Dignité de la Procréation, Dignité de la sexualité, Dignité de la recherche scientifique («*Vue du Saint-Siège sur le clonage humain*». Annexe du Rapport du Groupe de travail des Nations Unies sur la *Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction*, 3 oct. 2003); Dignité de la personne, Dignité de la procréation, Dignité de la recherche scientifique (CPF, *Cloning: the disappearance of direct parenthood and denial of the family*, 2003).

12-6-2: Académie Pontificale pour la Vie (Réflexions sur le clonage) :

La proclamation de la «mort de Dieu», dans le vain espoir d'un «surhomme», comporte un résultat évident: la «mort de l'homme». En effet, on ne peut oublier que la négation de l'être humain en tant que créature, loin d'exalter la liberté de l'homme, engendre de nouvelles formes d'esclavage, de nouvelles discriminations et de nouvelles et profondes souffrances. Le clonage risque d'être la parodie tragique de la toute-puissance de Dieu. Il ne faut pas que l'homme, à qui Dieu a confié la création en lui donnant la liberté et l'intelligence, ne voie les limites à son action dictées seulement par leur impossibilité pratique: il doit savoir poser lui-même ses limites en discernant le bien du mal.

12-6-3-1 : Contre la dignité du savoir, l'Académie pontificale pour la Vie a affirmé à juste titre:

»L'être humain, à commencer par le génome humain, possède une telle densité d'être et de morale, qu'il ne peut pas être détaché de Dieu, qui est la plénitude de l'Être! «*Esse subsistens*« : Dieu est l'Être dans sa totalité et son absolu; l'homme ne l'est que de manière limitée ».

« L'âme spirituelle, aspect constitutif essentiel de chaque sujet appartenant à l'espèce humaine, qui est créée directement par Dieu, ne peut ni être engendrée par les parents, ni être produite par la fécondation artificielle, ni être clonée ». Contre ce désastre de bouleversement

bio-ontologique, il y a besoin de restituer à la foi, intrinsèquement liée à la révélation, la *dignité du savoir*: le savoir de la vérité ne peut pas être dissocié du savoir de la foi. En d'autres termes, il n'est permis - encore moins imposé - à personne de perdre la raison pour acquérir la foi, mais pas plus de perdre la foi pour acquérir la raison. *Foi et science, foi et raison*, sont un binôme trop important pour être dissocié avec légèreté.

12-6-3-2 : Ce qui apparaît le plus urgent aujourd'hui est de rétablir l'harmonie des exigences de la recherche scientifique avec les valeurs humaines imprescriptibles. Le scientifique ne peut considérer comme un affront le refus moral du clonage humain; au contraire, cette interdiction élimine la dérive démiurgique de la recherche en lui restituant sa dignité. La dignité de la recherche scientifique est d'être l'un des moyens les plus perfectionnés au service de l'humanité. (Académie Pontificale pour la Vie, Réflexions sur le clonage)

12-6-3-3: Les idées dépressives du monde contemporain (Conseil Pontifical pour la Pastorale de la Santé, 13 novembre 2003, Card. Paul Poupard) :

« Nous le constatons avec une profonde tristesse, aujourd'hui un nombre non négligeable de scientifiques entend intervenir sur la vie, au mépris de l'ordre fondamental inscrit dans la nature, à tous les niveaux de ses différentes manifestations. Le but avoué est de « produire » des êtres humains par la technique du clonage. N'y a-t-il pas là l'une des *idées dépressives* les plus effrayantes que l'humanité ait jamais pu imaginer ? La tentation d'un surmoi absolu qui s'exprimerait pour le scientifique dans sa capacité à « fabriquer » l'être le plus parfait de l'univers, relève sans nul doute de l'ordre de la *méta-tentation* et ne peut, à long terme, que plonger l'humanité elle-même dans une dépression terrifiante : la vie ne serait plus le fruit d'un amour partagé et d'une liberté responsable. Que deviendrait la liberté de concevoir - qui est souvent la seule véritable richesse des plus pauvres - devant le « travail » de scientifiques préoccupés de « fabriquer » une race supérieure ? Il faudrait alors légiférer, limiter, et par conséquence attenter à cette liberté ? Plus que vers une impasse, c'est au bord d'un gouffre effrayant qu'une science dévoyée risque d'entraîner l'humanité.

13-1- (Conséquences, appel à la conscience naturelle de chacun).

Les représentants de Dieu ne doivent-ils pas sur un sujet si grave être unanimes et vrais ? Et de dire hautement de quoi il retourne ? Sont-ils les représentants de la religion, de ce qui « relie » l'humanité à sa transcendance intime et vivante que nous appelons Dieu ? La dignité humaine est certes quelque chose de sacré, mais Dieu, L'aimons-nous ? Et si nous ne parlons pas d'une seule voix quand c'est Lui qui est directement abominé, sommes-nous encore dignes d'être appelés des adorateurs, des croyants, des religieux, des chrétiens ?

La perspective du clonage ne doit-elle pas provoquer ce sursaut d'humanité qui portera le coup de grâce à tout ce qui pourrait aggraver les divisions religieuses de la terre et l'occasion de révéler l'unité profonde de la communauté ontologique et fraternelle de tous les enfants d'un même Père ?

13-2- (Appel à la gratitude, appel à la communion des Personnes, appel à l'Adoration, appel à la pénitence et à la supplication).

13-3- (Appel à l'accomplissement)

(Berdiaef : « La création n'est métaphysiquement admissible que si elle a son accomplissement dans l'éternité et non dans le temps »).

13-4- Consécration de son alpha à son oméga à la Sainte Famille glorieuse :

L'Unité sponsale glorifiée de l'Humanité parfaite et intégrale au cœur de la Communion glorieuse et incréée des Personnes Trinitaires. Hymne à la Paternité de Dieu dans la Communion des Personnes en le Règne de la Mère de Dieu et de la Vie].